VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 17 SEPTEMBRE 1913 — No. [illegible]

ABONNEMENTS
Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe........... 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

[redacted]OBA
[redacted] ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
42 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

LA RECOLTE

Avec un magnifique soleil qui semble ne pas vouloir s'obscurcir, nos cultivateurs battent leur blé. Il y a dans les champs une joyeuse et fiévreuseardeur. Le blé ruisselle partout, et il est de belle qualité; il est coté haut sur le marché.

Les autres semences ont aussi rapporté abondamment.

Déjà les compagnies de chemins de fer ont commencé le transport du grain vers les lacs. Des trains roulent sans interruption vers Fort William et Port Arthur. Sur le lac Supérieur ce grain s'en va vers l'Est.

Cette récolte est providentielle. Il faut l'avouer, nous étions dans une position gênée. Sans doute nous subissions le contrecoup d'une crise financière qui sévit à peu près dans le monde entier, mais cette crise s'était aggravée pour nous du fait que la récolte de l'année dernière, magnifique au début, avait été noyée plus tard par des torrents de pluie. Cinquante pour cent de la récolte périt ainsi durant les mois d'août et de septembre de l'année 1912. Ce qui resta fut de qualité inférieure. Comme l'Ouest avait escompté cette récolte avant qu'elle ne fût dans les greniers, lemalaise ne ratda pas à se faire sentir.

Les deux cents cinquante millions de piastres environ que l'Ouest retirera du sol cette automne arrivent à point pour faire renaître partout la confiance,—non pas une confiance exagérée, imprévoyante, extravagante, mais une confiance raisonnée, basée sur l'assurance que dans notre pays la terre peut donner la prospérité à ceux qui ont bonne volonté et qui veulent travailler.

Plusieurs directeurs du C.P.R. visitent en cemoment l'Ouest canadien. L'un d'eux Sir Edmund Osler,—un sage banquier de Toronto—disait mardi dans un interview à un journal de Winnipeg :

"Je suis enthousiasmé de la récolte de cet automne. Je crois, cependant, que les villes de l'Ouest se ressentiront encore de la rareté de l'argent pendant un certain temps. Certaines de ces villes ont été le théâtre de spéculations immobilières qui n'étaient pas justifiées ; on vendait des lots qui ne valaient pas beaucoup plus que le papier sur lequel on écrivait le contrat. Je crois qu'il y aura abondamment d'argent pour toutes les affaires légitimes et raisonnables, mais ni l'ouest ni l'est n'auront cet argent à aussi bon marché que par le passé, au moins pour un certain temps. Cela aura le bon effet d'arrêter la spéculation échevelée.

"Quant à l'immigration, je crois que les villes ont dans le moment la population qu'elles peuvent convenablement faire vivre. Ce qu'il faut, ce sont des immigrants qui iront sur les terres."

Il est difficile de définir plus exactement la situation de l'ouest. S'il convient de se réjouir de ce que nous sortons heureusement d'une impasse; s'il convient de profiter du rapport fructueux de nos terres, il nous faut cependant tenir compte de la leçon de prudence que comportent les événements. En avant toujours, mais avec prudence et discernement.

Un Conseil qui est encore bon apres soixante ans

"La population ne suffit pas à constituer une nationalité, il lui faut encore l'élémnet territorial. La race, la langue, l'éducation et les mœurs forment ce que j'appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que, pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol.

"Canadiens-Français, n'oublions pas que, si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point, doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants non-seulement le sang et la langue de nos ancêtres mais encore la propriété du sol." (21 Oct., 1855.)—Sir Geo. Etienne Cartier.

Les Belges au Manitoba

(*Suite*)

Les Belges qui se sont livrés à l'agriculture sont très nombreux; plus de 2,000 homesteads ont été pris par eux, en l'espace de moins de 10 ans. On peut rencontrer des fermiers belges dans presque toutes les paroisses françaises du Manitoba, notamment à Saint-Pierre, Laurier, Sainte-Amélie, Sainte-Rose, Mariapolis, Bruxelles, Saint-Alphonse et Deloraine.

L'industrie laitière trouve aussi parmi les Belges des adeptes sérieux; sans aller bien loin, autour de Winnipeg, à quelques milles, il n'est pas difficile de rencontrer des laiteries véritablement modèles avec étables contenant plus de cent vaches laitières et dont les propriétaires, jadis pauvres, bien riches aujourd'hui, sont d'anciens émigrants des Flandres. Parmi nombre d'autres, nous citerons Edmond Taillieu, Constant Bossuyt, Camille Jules et Alphonse Van Walleghem, T. H. Galaude, Cyrille et Gustave Capan, Ed. Missiaen, P. Matcheling, Van Thornhout et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Il est bien rare aujourd'hui de rencontrer un Belge qui n'ait sa maison bien à lui, quelque terrain acheté, soit pour bâtir, soit en spéculation, ou au moins un livret de caisse d'épargne ou de banque assez sérieusement garni.

Nos compatriotes ne se sont pas seulement fait remarquer dans le domaine de l'agriculture; nous sommes heureux de pouvoir citer aussi des noms de belges estimés et bien connus parmi les entrepreneurs, les constructeurs et les financiers. Qui ne connait aujourd'hui à Winnipeg, Saint-Boniface et même dans le Manitoba MM. Prosper Gevaert et Auguste Van Hoorenbeke—le premier arrivé au Manitoba en août, 1904, le second en 1905. Tous deux sont partis de rien ou presque rien, tous deux ont débuté comme beaucoup ici; le pic, la pelle, la truelle ont passé par leurs mains, mais ces temps sont bien changés. Auguste van Hoorenbeke stt maintenant gros propriétaire, non-seulement au Canada, mais même dans son pays d'origine.

Il emploie pour ses travaux, des centaines d'ouvriers presque tous belges, ses compatriotes, ce dont il faut le féliciter. Monsieur Prosper Gevaert est maintenant un des plus appréciés parmi les agents d'immeubles. Il a fait une grosse fortune, mais beaucoup de belges, dans l'aisance maintenant doivent cette aisance à ses bons conseils.

UN DE VOS LECTEURS BELGES.

(*A suivre*)

Notes Politiques

L'honorable Dr Roche est en ce moment à Winnipeg. Le ministre de l'Intérieur vient de terminer un voyage dans l'ouest; le ministre s'est enquis partout des affaires de son département et il préconise des changements assez nombreux et assez importants au ministère de l'Intérieur.

* * *

L'Honorable W. G. Hanna, l'un des membres du cabinet Whitney, était à Winnipeg dimanche et lundi derniers.

* * *

Le Canadian Club vient d'adresser une invitation au très Honorable David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, qui sera à Toronto le 21 du courant. Si Lloyd George vient à Winnipeg, il peut s'attendre à avoir un auditoire nombreux et intéressé.

La France en avant toujours

LE MEILLEUR MARCHEUR DU MONDE

C'est un Français: Anthoine.

Treize nations étaient représentées pour disputer à Gand, à l'occasion de l'Exposition universelle, le championnat professionel du monde de marche, sur une distance de 30 milles (48 km. 270). Les meilleurs spécialistes des deux continents étaient engagés.

La France, représentée par le champion Anthoine, champion de France des 100 km. (60 milles), a triomphé dans ce tournoi international où la lutte fut acharnée et émouvante. A l'issue de la réunion, le vainqueur fut porté en triomphe dans les rues de Gand.

A partir des 4 heures de marche, Anthoine battit tous les records du monde et termina les 30 milles en 4 heures 22 minutes 5 secondes. Il continua jusqu'aux cinq heures, couvrant 54 km. 312, et battant, en cours de route le record des 50 km. en 4 heures 32 minutes 14 secondes.

Il est à noter qu'avec Bouin qui battit lerecord du monde de l'heure à pied, et Berthet qui battit le même record cycliste, Anthoine est le troisième Français qui, en l'espace de deux mois et demi inscrit son nom au livre d'or des grandes prouesses athlétiques.

CHAMPIONNAT D'AVIRON

Dans le concours d'aviron qui eut lieu à Gand, les meilleurs équipes connues s'alignèrent.

Il nous faut signaler que la course dite "deux de pointe" et la course dite 'double scull" furent toutes deux gagnées par des équipes françaises.

1000 MILLES ENTRE LE LEVER ET LE COUCHER DU SOLEIL

Telle est la prouesse que vient de faire l'aviateur français Guillaux en volant de Biarritz à Hambourg, dans sa journée—non pas en 24 heures—mais durant le jour, en 14 heures environ: 1,600 km., soit 1000 milles!

De Winnipeg à 200 milles audelà d'Edmonton; presque de Winnipeg à Ottawa!

Quand on lit de pareils tours de force, on se demande: mais où s'arrêteront-ils? Chaque jours en effet, nous voyons les Gilbert, les Letort, les Prevost, les Janoir, les Bregi et autres battre leur record de la veille et repartir le lendemain n'ayant qu'un but: aller encore plus loin. Et il faut de temps à autre une randonnée comme celle de Brindejonc ou comme celle de Guillaux pour aviver un peu notre curiosité qui s'anémie à contempler chaque jour des records, et encore des records.

Il nous appartient néanmoins d'attirer une fois de plus la curiosité du lecteur sur ces faits, car tous ces noms sont Français, toutes ces prouesses sont accomplies par des Français et de même que les Allemands et les Américains—nous avons tous pu le lire maintes et maintes fois dans leurs journaux—nous envient tous les jours, voici que les Anglais eux aussi entrent dans cette voie: Pendant le mois d'août, le *Daily Mail* avait offert un prix de $25,000 pour l'aviateur Anglais, qui, sur un appareil anglais, réussirait, en 72 heures consécutives à faire le tour de l'Angleterre; une bagtelle de 2,000 km. ou 1250 milles, en 72 heures! Pas un seul aviateur Anglais n'a réussi, et, dès la seconde semaine du concours, l'*Evening News* de Londres, écrivait: "Ce qui est plus triste à dire (pour nous, Français, c'est une gloire,) c'est que, si l'épreuve avait été ouverte aux concurrents du monde entier, il est probable qu'elle eut été gagnée dès la semaine dernière, par un aviateur Français, pilotant un appareil français."

* * *

La maison française Delage, a eu raison d'une formidable coalition étrangère en gagnant le *grand prix de France* 1913 au Mans, et en battant le record du monde pour automobile, sur route, couvrant en moyenne, 123 km. 700 à l'heure, (environ 80 milles.)

UN AÉROPLANE EXCLUSIVEMENT AÉRIEN

Jusqu'ici l'aéroplane partait de terre, l'hydro-aéroplane partait de l'eau, tandis que l'oiseau avait sur l'avion l'avantage considérable de pouvoir en outre prendre son vol d'une branche.

Maintenant, depuis environ un mois, grâce à M. Blériot, l'ingénieur constructeur bien connu, l'aéroplane s'envole sinon d'une branche, au moins d'un cable puis il revient s'y poser.

L'avantage?

On a pu voir, lors des dernières courses d'hydroaéroplanes à Monaco, l'hiver dernier, que, dès que la mer devenait un peu trop houleuse, c'en était fini de l'utilité de ces éclaireurs d'escadres. Aujourd'hui, avec un dispositif très simple, facile à monter, avec des palans, sur le flanc d'un bâtiment de haute mer, l'appareil flotteur peut venir s'amarrer le long du navire, et en repartir sans qu'on ait en rien à changer les aménagements du pont — condition essentielle. C'est un progrès considérable, presque extraordinaire.

"L'aéroplane exclusivement aérien, comme l'hydroaéroplane, est entièrement fils du génie français."

* * *

Pendant que nous sommes dans les prouesses, et dans les inventions françaises, nous ne pouvons passer sous silence ni l'exploit de Pégoud ni surtout l'invention de Blériot: l'aéroplane inchavirable, qui correspond au navire insubmersible.

Blériot explique que le temps n'est pas encore venu, et que peutêtre il ne viendra jamais, où l'on construira des navires aériens de la taille de nos transatlantiques. D'ailleurs, dit-il, "la dimension des vagues aériennes dépasse probablement tout ce que nous pouvons imaginer... Mais, sur mer, il existe le canot de souvetage qui est insubmersible et inchavirable, quoique étant au transatlantique de nos jours, ce que l'insecte est à l'éléphant." Blériot ajoute:

"Je ne crois pas, et beaucoup de pilotes pensent comme moi, que la stabilité automatique soit une condition absolue de sécurité. De même qu'une vague de fond fait chavirer une embarcation de stabilité éprouvée, un mauvais coup de vent retournera toujours un aéroplane, quelle que soit la puissance des commandes: les oiseaux eux-mêmes sont chavirés par le vent, et cependant ils ont la faculté de remplir leurs ailes et de soustraire leur surface à l'action de l'air."

Blériot, prévoyant donc le cas où une rafale de vent irait jusqu'à, non seulement faire piquer la tête la première, mais encore à retourner complètement les pattes en l'air, si je puis dire, un aéroplane, Blériot, dis-je, s'est appliqué depuis plus d'un an, à inventer et à fixer sur son aviron du type ordinaire, des commandes de direction, de profondeur et autres, capables, même dans ce cas, de redresser l'appareil et de lui faire reprendre son vol normal, bref, de le rendre absolument inchavirable.

Ceci trouvé, il restait à découvrir un brave qui acceptât de tenter l'expérience.

Dans un pays comme la France, la chose ne prit pas de temps, et, le 1er septembre dernier, Pégoud, officiellement contrôlé, prit son essor sur l'aérodrome de Juvisy près Paris. Rapidement il s'éleva à 3,500 pieds. Il décrivit une courbe et on le vit soudain piquer la tête en avant; l'appareil, presque vertical, eut l'air d'une flèche qui allait tomber. Il descendit ainsi jusqu'à 2,500 pieds, et bientôt, avec une émotion intense les spectateurs virent poindre le dessus des ailes, puis l'avion élargir sa surface et voler, tout entier horizontalement, avec son train d'atterrissage en l'air, caché par les ailes. Pégoud se trouvait la tête en bas. Il parcourut ainsi un tiers de mille. L'oiseau, complètement chaviré s'avançait. Peu à peu, on vit l'appareil se retourner de luimême, et à 650 pieds de hauteur, reprendre sa position normale et atterrir en un superbe vol plané.

Il avait décrit dans l'air un S giganteseque. L'aéroplane inchavirable venait de faire ses preuves. - Il est le fils d'un cerveau français, expérimenté pour la première fois en France, par un Français.

* * *

Il me semble que ces quelques constatations, ajoutées à celles déjà mentionnées dans de précédents numéros du *Manitoba* prouvent surabondamment que, dans tous les domaines quels qu'ils soient, le Français n'a absolument rien à envier à l'une quelconque des autres races qui peuplent notre planète.

F. DENISET.

POUR NE TROP BOIRE

BALLADE

Bois ! mais ne bois que du vrai vin
Fils du soleil et de la terre.
C'est le seul breuvage divin;
Tout autre est fade ou délétère.
L'alcool brûle; c'est un cautère.
La bière éteint; c'est un étui.
Et l'eau gonfle; c'est un clystère,
Bois le vin. Sois bon comme lui.

Bois! même un pichet d'angevin
Pourvu que rien ne l'adultère,
Tu ne le boira pas en vain.
Il te chauffe et te désaltère.
Le sang court mieux dans ton artère:
Dans tes yeux un éclair a lui;
Bois! mais pas trop ne réitère.
Bois le vin. Sois bon comme lui.

Reste a mi-côte du ravin
Ou choit l'ivrogne involontaire.
Bois! mais gare au rouge levain !
Dans le plus doux, le plus austère,
Renaît la brute héréditaire
Sitôt que le sang est enfui.
L'un devient porc, l'autre panthère,
Bois le vin, sois bon comme lui.

ENVOI

Prince, voici tout le mystère
Pour ne trop boire avec autrui
Partage ton broc solitaire.
Bois le vin. Sois bon comme lui.

JEAN RICHEPIN,
de l'Académie Française.

La Societe Saint-Jean-Baptiste

(*Suite*)

La première adresse présentée fut celle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Elle était écrite en français et se lit comme suit:

A Son Excellence Sir John Douglas Sutherland Campbell, Marquis de Lorne, etc., etc., etc., Gouverneur Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

La population Canadienne-française de Manitoba vous souhaite la bienvenue en ce pays et se réjouit de l'intérêt croissant qu'excitent en si haut lieu et partout la fertilité de nos terres et la colonisation de l'Ouest de l'Amérique Britannique du Nord. Votre illustre visite, Milord, ne pourra de l'Europe sur ces vastes solitudes qu'attirer de plus en plus les regards qui devront nourrir un peuple de plusieurs millions d'hommes.

Nous sommes heureux aussi de vous témoigner de notre attachement aux institutions si sages et si progressives qui nous régissent, aussi bien que de nos sentiments de loyauté envers notre Auguste Souveraine.

Le pain manque à plusieurs en Europe—nous leur offrons les terres les plus fertiles du monde; la liberté manque à d'autres: nos institutions politiques leur assurent la plus grande somme possible de liberté vraie, unie au respect le plus inviolable pour les droits de chacun.

Le soleil qui fai mûrir nos blés n'éclaire que des hommes libres.

Nous savons que Votre Excellence n'est guère surprise de s'entendre haranguer en langue française sur les bords de la Rivière Rouge. Nos ancêtres qui ont fondé la race Canadienne sur les bords du majestueux Saint-Laurent, il y a près de trois siècles, se sont avancées les premiers du coté des Montagnes Rocheuses; et c'est un canadien, P. Gauthier de Varenne de la Vérandrye qui, en 1742, découvrit la limite des grands plateaux de l'Ouest de la Nouvelle-France. Et, depuis lors, l'émigration des gens de Québec et de Montréal vers les pays d'en haut ne s'est jamais arrêtée. Elle y a formé ces groupes importants que Lord Selkirk et plus tard le gouvernement du Canada furent tout étonnés de trouver si heureux, si libres et si prospères au milieu des nations sauvages qui les environnaient.

Les pays de l'Ouest ont leur passé historique rempli de traits émouvants et de récits légendaires: mais ce passé est déjà loin quand on considère la transformation qui s'est opérée ici depuis dix ans.

Dans ce mouvement rapide des hommes et des choses, Votre Excellence sera heureuse, nous en sommes certains, d'observer que les arts et les sciences ne restent pas en arrière. La haute éducation classique, l'enseignement plus positif des études moyennes et l'instruction élémentaire se développent avec une admirable énergie.

La connaissance de ces choses répétée dans les grands organes de la publicité en Europe, ne pourra qu'aider à faire apprécier davantage notre pays, à nous attirer les préférences de l'émigrant.

Puisse le long voyage entrepris par Votre Excellence s'accomplir sous les plus heureux auspices: c'est un vœu des plus sincères formés par tous.

Il n'a pas été donné au peuple de Manitoba de recevoir la visite de votre illustre épouse: veuillez, Milord, être auprès de Son Altesse Royale l'interprète de nos sentiments de profond respect. Encore une fois: merci, Excellence, de Votre illustre visite, et bon voyage!

JOSEPH ROYAL,
Président de l'Association St.-Jean-Baptiste de Manitoba.

Voici la réponse faite en français par le Marquis de Lorne:

A Monsieur le Président et Messieurs les Membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous remercier au nom de Sa Majesté des sentiments de loyauté que vous venez d'exprimer.

C'est pour moi un plaisir d'entendre exprimer des sentiments de dévouement au Trône, de quelque race qu'ils proviennent, soit de la bouche de Canadiens-Français, d'Anglais, d'Ecossais, de Canadiens-Irlandais, de Canadiens d'origine quelconque.

Les gloires de chaque race aujourd'hui représentée au Manitoba, se confondent dans le gloire commune de la nation canadienne. Que chacune d'elles conserve précieusement ses associations historiques! Elles sont en effet autant de motifs d'encouragement à travailler à augmenter la force et la valeur de la nation entière, une et indivisible. A l'avenir, votre rivalité ne consistera que dans la sainte rivalité de votre dévouement à Dieu et au grand pays qu'il vous a octroyé dans notre Puissance du Sanada.

C'est à un Canadien-français que revient la gloire d'avoir le premier exploré notre pays. Qu'il revienne aux descendants de cette race de cimenter leur union avec nos diverses races et de leur donner ainsi de la force. Un Canadien-français me disait tout dernièrement à Québec: "ma famille a souvent versé de son sang en combattant les Anglais." Je lui répondis : "Oui, Monsieur, et ma propre famille en a versé encore bien plus en les combattant, car nous les avons combattus pendant plus de trois siècles." L'histoire de vos ancêtres est aussi glorieuse que celle de l'Ecosse ou de l'Angleterre.

L'accueil que vous me faites comme chef du Gouvernement Fédéral et comme représentant Sa Majesté la Reine, me convainc que le jour de la Saint-Jean-Baptiste est célébré par vous comme le sont les fêtes de St. Georges, de St. André et St. Patrice. Ce sera une fête qui célèbrera en même temps les traditions de la race, de la foi, et l'inconquérable résolution d'affermir notre population dans une fraternité chrétienne et une nationalit animée de sentiments chétiens.

LORNE.

Winnipeg, Manitoba, 6 août 1881.

Les Canadiens-français de Saint-Boniface d'alors savaient, comme ceux d'aujourd'hui, bien faire les choses. La ville était superbement décorée. Deux magnifiques arcs de triomphe avaient été élevés, l'un à l'intersection des rues Taché et Provencher, et l'autre en face de l'avenue du nouveau collège.

De l'Archevêché, le cortège viceroyal, où l'on remarquait, outre les personnes déjà nommées: les Hons. MM. Girard, Norquay et Dubuc; MM. Kittson et Lewis; Mesdames Cauchon, Girard, Royal, Schultz et Mlles M. A. Royal, Sutherland et Ashworth, se rendit au Couvent des RR. SS. de la Crarité. Il y eut musique et présentation d'adresse.

(*A suivre*)

Mgr Dugas

Dimanche dernier après la grande messe, les Dames de la Société de Ste-Anne se réunissaient au salon du palais archiépiscopal pour offrir un cadeau à Monseigneur Dugas.

C'était une délicate et bien opportune démarche! Monseigneur Dugas n'est-il pas le fondateur de cette admirable association?

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau était présent et a félicité les Dames de Ste-Anne d'avoir ainsi voulu honorer Monseigneur le Grand Vicaire. Il s'associait de grand cœur à leur démonstration.

Madame Lambert, présidente de l'Association, lut une adresse à Monseigneur Dugas et lui fit remise d'une bourse. Monseigneur Dugas répondit par un fort aimable discours; il souligna ce fait que les Dames de Ste-Anne avaient été pour lui un aide et un appui dans son œuvre comme curé de la paroisse de Saint-Boniface. Il invita les dames à continuer leur travail avec plus d'ardeur et de dévouement que jamais.

REVUE DE LA PRESSE

(La Patrie)

Il nous fait grand plaisir de constater qu'un groupe de nos concitoyens obéissant à une pensée patriotique, se sont mis à la tête d'un mouvement destiné à assurer une convenable célébration du centenaire de Châteauguay. Un comité provisoire a été formé sous la présidence du lieutenant-colonel Labelle, avec MM. Armand Grenier et John Boyd, comme secrétaires. Le projet a déjà reçu l'appui du Premier-Ministre du Dominion et du chef de l'opposition, et nous ne doutons pas qu'il sera également approuvé par le peuple canadien collectivement, et plus particulièrement par la population des provinces d'Ontario et de Québec, plus à portée de participer à la célébration qui se prépare.

C'est le 26 octobre (1813) que le lieutenant-colonel de Salaberry, à la tête de 350 miliciens canadiens-français, se porta à la rencontre du général Hampton, qui commandait à 3,500 hommes, et lui infligea une écrasante défaite.

* * *

(L'Evénement)

L'affaire Thaw, comme d'autres causes tristement célèbres, devraient convaincre les autorités que la loi est encore trop élastique au sujet de l'entrée en Canada des mauvais sujets étrangers. Un bon petit texte qui autoriserait le gouvernement canadien à déporter sans procès les criminels ou les fous étrangers en rupture de ban ne serait-elle pas à propos?

Une autre remarque nous est suggérée par la lenteur des procédures dans l'affaire Thaw. Comment se fait-il qu'il faille ergoter si longtemps dans le cas d'un millionnaire américain lorsque la même question a été sanctionnée et réglée en quelques heures lors de l'arrestation du docteur anglais Crippen? Est-ce la question d'argent qui permet aux uns et empêche les autres de trouver un refuge en ce pays ?

Véritablement, la folie criminelle de Thaw nous apparît très évidente, et, ce qui est pire, il nous semble, d'après les nouvelles qui nous arrivent des différentes villes où Harry K. Thaw a séjourné, que sa folie est épidémique. En tout cas cette affaire ne fait pas une bonne réclame au Canada.

* * *

(Le Patriote de l'Ouest)

Rappelons ici que le prochain congrès Eucharistique internationale se tiendra à Lourdes les 9, 10, 11, 12 et 13 septembre 1914.

On demande des prières pour l'heureuse préparation de ce congrès qui doit être l'honneur de l'Eglise et de la France: "Et ainsi une fois de plus, écrit le chanoine Ecker, malgré le malheur des temps, Lourdes, humble ville de France, brillera, selon la parole déjà citée de Pie X à Mgr Schoepfer, comme le plus glorieux de tous les trônes dressés à Jésus-Hostie dans l'ancien comme dans le nouveau monde."

* * *

(Mail and Empire)

Toronto:—Le *London Economist* publie un tableau des emprunts opérés sur le marché de Londres, dans les premiers six mois de 1913, comparés avec la période correspondante de 1912. Ces chiffres contredisent catégoriquement les bruits qui avaient circulé sur le déclin de la popularité des émissions canadiennes. Dans le premier semestre de 1913, Lombard Street a avancé une somme plus considérable aux emprunteurs canadiens qu'à ceux des différentes parties du monde, y compris l'Angleterre. Les emprunts anglais se sont élevés à $101,622,000 et les canadien, à $102,187,000. Les émissions canadiennes ont absorbé la moitié du capital distribué aux emprunteurs des différentes parties de l'Empire.

* * *

(La Presse)

On se familiarise trop facilement avec le fusil. Il suffit pourtant de quelques moments de réflexion, pour comprendre la nécessité d'observer certaines règles prescrites par la plus élémentaire prudence. Ainsi, par exemple, pourquoi tenir constammnet chargé un fusil dans lequel on peut, en un instant, glisser une ou deux cartouches, à l'approche ou à la vue du gibier? Ou encore, pourquoi tenir inutilement dirigé vers un compagnon le canon d'une arme chargée? Et que d'autres imprudences ne commet-on pas!

Chasseurs, soyez donc prudents, si vous tenez à ne pas exposer votre vie à de terrible malheurs.

* * *

(La Croix)

Le mouvement des conversions du protestantisme au catholicisme en Angleterre est dès maintenant assez fort pour inquiéter les uns autant que pour réjouir les autres. Au cours des douze dernières années, 446 pasteurs anglicans, 205 officiers des armées de terre et de mer, 129 hommes de loi, 60 médecins, 65 members de l'aristocratie sont entrés dans le giron de l'Eglise catholique. Et la moyenne des conversions annuelles est de 8,000. J'emprunte ce chiffre au P. Graham, dont la statistique a été publiée par le *Catholic Times*. Dans le diocèse de Liverpool, la population catholique a augmenté de 38,000 âmes en dix ans, et ce chiffre comprend 10,000 convertis.

* * *

(L'Action Sociale)

L'honorable H. L. Sameul, ministre des Postes de la Grande-Bretagne, a répondu en français à l'adresse que lui a présentée S. H. le maire Drouin, à l'Hôtel-de-Ville, mercredi dernier.

Que vont penser de cela certains messieurs d'Ontario.

* * *

(Courrier de l'Ouest)

Avant son départ pour l'Est, l'hon. Ph. Roy, commissaire-général du Canada fut l'hôte du Club Canadien qui donna un banquet en son honneur à l'hôtel Corona.

L'hon. Ph. Roy dit que la colonie française d'Edmonton est l'une des plus remarquables du Canada. Les personnes qui la composent ont prouvé qu'elles appartiennent à la meilleure classe de la société française, leur succès en affaires a eu un profond retentissement dans de nombreux cercles financiers ou autres de France et constitue une excellente réclame pour Edmonton et les placemnets canadiens.

Le Commissaire-général du Canada parla ensuite de l'Entente Cordiale entre la France et l'Angleterre et il exprima l'espoir que cette entente soit imitée au Canada où les deux races ont à accomplir une œuvre magnifique de colonisation.

* * *

Le *(Manitoba Free Press)*

La population du Canada ne s'inquiètera pas beaucoup de la légalité ou de l'illégalité de la mesure prise par le Département de l'Intérieur jetant Harry Thaw de l'autre câté de la frontière. La population du Canada se réjouira de ce qu'on a trouvé le moyen de mettre fin à l'enchevêtrement légal au moyen duquel les avocats de Thaw paralisaient le fonctionnement des cours. Le Canada s'est enfin débarrassé du mécréant; et les Etats-Unis peuvent maintenant entreprendre de s'occuper de lui.

Voyage au Pays des Mots

Pour avoir l'autre jour relu ma grammaire, formalité indispensable remise de jour en pour depuis dix ans, j'ai fait la nuit suivante un rêve étrange.

J'ai rêvé que mon yacht (en rève j'ai quelquefois un yacht, une automobile ou un château); j'ai rêvé, dis-je, que mon yacht accostait le Pays des Mots. C'était une ile dont le rivage était semé d'écueils philologiques.

A peine eus-je mis le pied à terre qu'un bizarre individu m'aborde, la casquette à la main, et m'offre de me servir de guide dans le Pays des Mots, sous prétexte qu'il était l'Indicatif. J'acceptai, et nous nous mîmes en route.

Le Pays des Mots, m'apprit chemin faisant mon compagnon, est gouverné alternativement par deux rois: le Verbe Etre et le Verbe Avoir, qui sont les deux auxiliaires de la volonté divine. Nous préférons de beaucoup le Verbe Etre parce que c'est un roi qui s'accorde avec son sujet. Le Verbe Avoir, lui, est plus capricieux. Croiriez-vous qu'il ne s'accorde avec son complément que si celui-ci marche devant lui ?

—Il faut que ce soit vous qui me le disiez pour que je le croie!.... Mais quel est ce monsieur qui me saute au cou, m'embrasse et me fait mille caresses ?

—Oh! c'est un raseur, c'est le Pronom démonstratif!

—Et ces Mots qui procèdent si minutieusement à leur toilette ?

—Vous ne les reconnaissez pas? Ce sont les Noms Propres! Ces mots, là-bas, vêtus de rouge, ce sont les Nombres Cardinaux. Mais, venez par ici... Evitons la conversation de Locutions Vicieuses et longeons le collège Chapsal.

—Attendez, quel est ce personnage coiffé d'une mître et qui donne de petits soufflets à cet autre agenouillé ?

—Ça, c'est l'Exception qui est en train de confirmer la Règle. Mais entrons dans ce monument qui n'est autre chose que la Maison de retraite des Mots vieillis et des Locutions hors d'usage.

Nous entrâmes, et fûmes aussitôt entourés par des centaines de vieux mots plus ou moins ridés ou démodés. Je reconnus au hasard les Mots: Epoux, Miroir, Servante, Missive, Baccile, Hôtellerie, Dandy, Lionne, Merveilleux, Cancan, Cabas, Carrosse, Coursier, Casaquin, etc., etc.

Tous commençaient à me raconter en même temps leur histoire d'un accent aigu, quand le Passé, qui, par hasard était présent, referma sur eux la parenthèse.

—Mais quel est donc cet enfant qui paraît avoir tant de mal à grandir? demandai-je à mon guide, en lui désignant un petit avorton assis gravement à l'écart.

Un vieux monsieur extraordinairement affublé d'un chapeau bicorne et d'un vêtement orné de parements verts veillait sur lui.

—Chut! me dit le guide d'un ton soudain respectueux et le doigt sur les lèvres, c'est le Dictionnaire de l'Académie!

MIGUEL ZAMACOIS.

LE ministrèe des Travaux publics recevra jusqu'à mardi, le 7 octobre 1913, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai à Gull Harbour, Lac Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour prolongement du quai à Gull Harbour, Man."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission — au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district à Winnipeg, Man., et en s'adressant au maître de poste à Hecla, Manitoba.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 6 septembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—47376. 45-46.

AVIS

AVIS est par la présente donné qu'une Cour de Revision sera tenue, en conformité avec la Charte de la Cité de St. Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté de St. Boniface, dans la chambre du Conseil, le 30 septembre, 1913, à dix heures du matin, pour entendre et déterminer les différentes plaintes se rapportant aux erreurs ou omissions dans la liste des électeurs de la dite Cité pour l'année 1913.

Toutes personnes ayant affaire dans la dite Cour sont priées de se présenter à l'heure et place indiquées ci-haut.

Ce huitième jour de septembre, 1913.

PAUL GAGNON.
E. V. BATTLEY,
Commissaires-Evaluateurs pour la dite Cité.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

De par le Monde

HENRI MENIER, "ROI DU CHOCOLAT" EST DECEDE

Paris.—Henri Menier, le "roi du chocolat" est décédé le 7 septembre à l'âge de 60 ans.

La carrière de M. Menier a été fructueuse; outre la fondation et l'administration constante de sa manufacture de chocolat, le défunt était bien connu au Canada pour avoir acheté, en 1896, du gouvernement fédéral l'Ile d'Anticosti.

Sous sa direction, l'île prospéra sans cesse et est aujourd'hui un centre industriel d'avenir.

M. Menier était renommé en France comme yachtman, et il fit plusieurs explorations dans les régions polaires.

En juin 1911, M. Menier épousait Mlle Thyra de Siellière, fille du baron Raymond de Siellière. Le riche industriel avait acheté depuis quelques mois le fameux chateau de Chenonceau, au prix de $374,000. Ce monument historique datant de 1515 est situé sur la rivière Cher, près de Tours et fut occupé par la reine Marie d'Ecosse pendant son voyage de noces.

MORT DU CARDINAL VIVES Y TUTO

Rome.—Le cardinal Joseph Calasauctius Vives Y Tuto, préfet de la Congrégation des Affaires étrangères, est décédé le 7 septembre.

Le cardinal Vives Y Tuto naquit à Samandras De Lavaneras, diocèse de Barcelone, le 15 février 1854. Il fut créé cardinal le 19 juin 1899. Le cardinal devint prédominant à la cour pontificale avec l'avènement de Pie X. Ce dernier le désignait comme un de ses successeurs probables. "J'ai perdu un de mes meilleurs ami, a déclaré le pape, et l'Eglise un de ses plus fermes appuis."

UNE AMBASSADE ESPAGNOLE A WASHINGTON

Madrid.—Le ministre des Affaires Etrangères d'Espagne annonce qu'il élèvera au rang d'ambassade la légation espagnole à Washington aussitôt que le gouvernement de Washington donnera le rang à la légation américaine à Madrid. Senor Don Juan Ryanos y Gayangos, le ministre actuel de l'Espagne à Washington sera probablement le premier ambassadeur.

UNE ARMEE DE ONZE MILLIONS D'HOMMES

Berlin.—Le colonel Richard Gaedke, l'écrivain bien connu par ses ouvrages sur la question militaire, fait savoir, dans un article paru récemment sur la future armée allemande, qu'en 1925, l'Allemagne pourra mettre onze millions d'hommes sous les armes.

En plus de l'armée régulière, il serait facile de mobiliser rapidement, bien que non exercé, 5,380,000 hommes des régiments de la landweh et de la landsturm.

LYAUTEY EN FRANCE

Le général Lyautey, le célèbre résidant général de la France au Maroc est en voyage à Paris.

A son arrivée dans la capitale, il a été reçu à la gare de Lyon par les représentants de M. Etienne, ministre de la guerre, et de M. Pichon, ministre des affaires étrangères.

De nombreux amis, journalistes et parlementaires étaient également présents et à sa descente du train, le général Lyautey a été vivement acclamé.

A la fin de septembre, le général Lyautey repartira pour le Haroc, accompagné d'une délégation parlementaire.

Aux journalistes, qui lui demandaient si la situation générale au Maroc était satisfaisante, le général a répondu: "La situation n'est pas seulement satisfaisante, elle est excellente."

UN DISCOURS DE M. MELINE SUR LA LOI DE TROIS ANS

Saulxures.—Prenant la parole au banquet qui a suivi la cérémonie d'ouverture du Comice Agricole de l'arrondissement de Remiremont, qui a eu lieu à Saulxures, M. Méline a parlé de la loi de trois ans:

"Ce n'est pas une loi de guerre, a-t-il dit, mais une assurance contre la guerre, pour enlever aux autres les tentations qu'ils ont de nous attaquer, il faut nous rendre inattaquables. En face de la nouvelle situation créé par les gigantesques armements, nous ne pouvons pas hésiter. Il faut savoir gré au gouvernement de n'avoir pas hésité. Quel remords pour lui si, par une coupable imprévoyance, par un excès de pacifisme, nous avions été au-devant d'une défaite inévitable."

UNE REPLIQUE

L'interdiction de parler français affichée par les autorités militaires dans l'île des Peupliers, à Metz, vient de provoquer une réplique assez amusante. Un inconnu a apposé, bien en vue, à l'entrée de la Pépinière, à Nancy, une pancarte portant en grosses lettres l'inscription suivante, rédigée en allemand:

"Hier ist es erlaubt deutsch zu sprechen."

(Ici il est permis de parler allemand.)

On a de l'esprit, à Nancy.

IDEE ORIGINALE

On sait un peu partout maintenant que la fille de M. Petersey, ministre de l'agriculture en Danemark, travaille à Londres, comme domestique dans une famille, qui a été des plus surpises quand son identité a été connue par hasard.

La fille du ministre du travail, M. Nielson, est aussi à Londres et cherche semblable position.

Elles ont toutes deux pour objet d'apprendre l'anglais et d'étudier la vie domestique de ce pays. Elles ont reçu la pleine et entière approbation de leur famille.

LA JUSTICE ET LES MILLIONS

Le meurtrier de Sanford White, au temps où il perpétrait l'assassinat du fameux architecte newyorkais était un criminel pur et simple ou un fou criminel. Dans les deux cas, il devait être éliminé de la société soucieuse de l'ordre public, du droit des gens et de leur sécurité, et des lois. Assassin au premier degré, il devait subir son châtiment sur la chaise électrique; fou criminel, il devait être interné dans un taile d'aliénés. Ses pairs jugèrent qu'il était dément, et le magistrat qui présidait au procès ordonna son envoi à l'asile de Matteawan. Il y a de cela six ans; depuis ce temps, dans son propre pays, Harry K. Thaw fit jouer tous les ressorts des puissants moyens dont il disposait pour recouvrer sa liberté; ce fut en vain. Le fait qu'il est parvenu à s'échapper de l'asile de Matteawan, grâce à la connivence de personnes intéressées à l'en faire sortir, ne le lave pas du crime qu'il a commis, même si à ce temps-là il n'était pas "compos mentis"; et si la raison lui est maintenant revenue, ce n'est pas à la justice étrangère à se prononcer sur son cas. Le crime a été commis aux Etats-Unis, et c'est à la justice américaine de décider si Thaw doit être maintenant élargi ou non.

Comment peut-on pousser l'aberration jusqu'à manifester de l'enthousiasme vis-à-vis d'un assassin qui se serait réfugié chez nous, croyant, parce qu'il possède des millions, pouvoir se rire de la justice humaine? Comment peut-on, lorsqu'on connait les faits, la conduite et les antécédents de Thaw, vouloir en faire un héros?

UN CHAPEAU RETARDE UN TRAIN DE TROIS QUARTS D'HEURE

Paris.—Le "Cri de Paris" raconte une histoire amusante qui s'est passée à Madrid, au départ d'un train express.

Le train était à l'heure en gare et rien ne s'opposait à ce qu'il partit à l'heure. Le chef de gare se promenait tranquillement sur le quai, mais ne donnait pas le signal du départ.

Les voyageurs, impatientés, demandaient des explications à ce fonctionnaire, qui se bornait à leur répondre qu'il ne "voulait" pas leur dire la cause du retard.

Furieux, les voyageurs commençaient à invectiver sérieusement le chef de gare et les choses menaçaient de se gâter, lorsqu'on vit accourir un groom, tout essoufflé, porteur d'un carton à chapeau.

Le chef de gare voulut bien alors donner l'explication du retard; le comte de Romanones, qui se trouvait dans le train, s'était aperçu qu'il avait oublié son chapeau haut-de-forme! Le premier ministre d'Espagne ne pouvait décemment pas voyager sans cet indispensable couvre-chef.

Le train partit enfin avec trois quarts d'heure de retard.

LES NAVIRES DE GUERRE A NANKIN

Tokio.—Quelques cuirassés japonais en ce moment sur les côtes de Chine, ont été envoyés d'urgence à Nankin.

Le Japon demandera probablement des excuses et une indemnité au gouvernment chinois, ainsi que la punition des soldats qui ont tué les Japonais à Nankin.

Au burea ujaponais des affaires étrangères, on ne s'attend pas à une action immédiate du Japon, le gouvernment espère, croit-on, recevoir de nouveaux rapports. En tous cas le Japon emploiera tout d'abord les procédés diplomatiques en usage.

RENONCEMENT

Renoncement, dit la *Vie Parisienne*. Ce fut le plus illustre de nos aviateurs—et le plus populaire, avant Védrines...

Petit "mécano" parti de rien, il conquit en six mois la fortune et la gloire. Une victoire fameuse en Angleterre lui rapporta à elle seule deux cent cinquante mille francs—ce qui est quelque chose.. Il fut décoré. Il acheta une petite maison à Sartrouville...

Il délaissa un peu son biplan pour faire en Extrême-Orient, des essais d'hydroplanes... Il réussit. Il monta une grande société pour la fabrication de ces nouveaux "bateaux-volants..."

Et puis?...

Et puis, il se lassa, sans doute, du sport aérien. Le clair soleil de Juan-les-Pins, les coins agrestes et délicieux auprès d'Antibes, de la Garoupe et de Saint-Jean, toutes ces douceurs surent sans doute le captiver...

Et aujourd'hui l'on annonce que Paulhan va définitivement renoncer à l'aviation et qu'il va s'installer... horticulteur, à Antibes.

Après le ciel, les roses!... Quoi de plus poétique?

L'ANTI-CLERICALISME A ROME

Rome.—Il y a quelques jours les rues de Rome ont été gardées par des escouades d'agents de police, de carabiniers et de soldats. Ces troupes ont occupé l'espace compris entre St-Jean de Latran et St-Pierre, c'est-à-dire entre l'église où les athlètes catholiques ont entendu la messe et le Vatican où ils ont été reçus par le Pape.

La grande projetée a été interdite par la police qui craignait des contre-manifestations des anti-cléricalistes. Malgré les mesures d'ordre les plus sévères, quelques bagarres se sont produites au milieu des cris: "Vive le pape" d'un côté et "Vive la libre-pensée" de l'autre.

Les athlètes ont mis quatre heures à atteindre St-Pierre. Arrivés dans la cour St-Damase, ils ont déployé leurs drapeaux.

Quand le Pape a paru sur le balcon, entouré de toute la cour pontificale, tous se sont agenouillés. Une sœur de Sa Sainteté, Maria, et son frère Angelo, assistaient à la manifestation dans une tribune spéciale.

Les athlètes auxquels s'étaient joints un certain groupe de pèlerins formaient une masse dont on estime le chiffre à 8,000.

La bénédiction apostolique pieusement reçue, les manifestants se sont levés en poussant trois vigoureuses acclamations.

UN CLUB ORIGINAL A LONDRES

Le Club des Chemineaux.

Le goût pour la vie de chemineau tend à se répandre de plus en plus dans la société londonienne. Il existe, dans la capitale du Royaume-Uni, un club fameux, le "Gipsy Club", ou Club des bohémiens, où si vous voulez bien, Club des tziganes. Ne peut être admis comme membre de ce club qui veut, et un grand nombre de gnetlemen proposés ont été impitoyablement blackboulés. C'est dire que le "Gipsy Club" est très fermé. Son titre indique le but qu'il poursuit, c'est de transformer par intervalles ses membres en vrais chemineaux, en vrais vagabonds, en bohémiens errant à travers la campagne et n'ayant à leur disposition ni roulotte, ni cheval, ni âne, ni aucun autre moyen de locomotion ou de transport possible. Il faut marcher et errer toujours à pied. Le club organise des concours... de chemineaux, et les candidats à ce singulier match partiront cette semaine.

Parmi ces candidats, il y a des écrivains, des millionnaires, des sportsmen émérites et connus, tous gens du monde, naturellement. Les concurrents seront misérablement vêtus, ils porteront une besace sur le dos, un bâton à la main, de gros souliers et pas un sou vaillant en poche—c'est une condition "sine qua non." Mais comment vivront-ils? Voici, et c'est très simple. Les chemineaux vendront en route de menus objets, comme les colporteurs, comme nos comelots; ils coucheront en plein air. Ils pourront chercher un refuge dans une grange, s'ils en rencontrent sur leur route. Le genre, la valeur et la quantité des objets que chacun emportera pour vendre chemin faisant sont exactement pareils pour tous et vainqueur sera proclamé celui qui rapportera le plus d'argent possible, argent gagné, bien entendu. Des mesures ingénieuses ont été prises pour contrôler cette course "sui generis," de façon à rendre impossible toute fraude. Parmi les concurrents se trouve M. H. C. Wels, le célèbre romancier, auteur de "La Guerre des Mondes."

EXPLOIT D'UN AVIATEUR FRANÇAIS

Pour la deuxième fois un aviateur français, Pégoud a volé dans les airs la tête en bas, sa machine renversée.

Voici comment est raconté cet exploit:

"Pégoud, pilotant un monoplan Blériot, a fait décrire à son appareil un S gigantesque, restant la tête en bas, sur une longueur de cinq cents mètres environ.

Pegoud s'éleva rapidement à une altitude d'environ un kilomètre en décrivant une large courbe.

On vit alors l'appareil s'incliner peu à peu vers la terre jusqu'à descendre perpendiculairement. Puis, continuant ce mouvement dans le même sens, l'appareil se trouva sens dessus dessous et l'aviateur la tête en bas. Pendant plusieurs secondes, durant lesquelles les spectateurs, l'œil collé à leur lunette, se demandaient ce qui allait arriver, l'aéroplane avança dans cette position. Il parcourut ainsi un demi-kilomètre.

Enfin l'appareil décrivant une nouvelle courbe en s'inclinant de nouveau vers la terre, se retrouva dans la position normale après avoir décrit un S. L'aviateur atterrit par un col plané en spirale.

Après cet exploit merveilleux, Pégoud disait: "Tout a marché à souhait, les léviers ont obéi à la plus légère pression. Je suis resté longtemps la tête en bas mais j'aurais pu me redresser plutôt si je l'avais voulu. La sensation que j'éprouvais était értange mais non désagréable et l'appareil ne tanguait pas du tout. J'allais lentement afin de ne pas trop éprouver l'appareil mais j'aurais pu le remettre d'aplomb beaucoup plus rapidement."

L'expérience de Pégoud a été faite pour démontrer la justesse de l'opinion récemment émise par Blériot sur la stabilité des aéroplanes.

Cite de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxe spéciale (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une Pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées, la Cité émettra des débentures spciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage, et cotisera et prelèvera annuellement une taxe annuelle de frontage (sur les propriétés faisant front sur les côtés de la rue où partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de sept années, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an, et à un pour cent de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans le cas du trottoir construit seulement sur un côté de la rue la cotisation sera prelevée seulement sur les propriétés faisant front sur ce côté de la rue.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avic les propriétaires de la proprité réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à preleer les taxes spéciales de frontage tel que mentionné ci-haut.

Les ouvrages proposés et les rues ou parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, sont comme suit:

L'ouverture et le nivellement de la rue Genthon, de la rue Dubuc à la rue Niverville.
Coût approximatif... .. .. $2,650.00

L'ouverture et le nivellement de la rue Champlain, de la rue Dubuc à la rue Niverville.
Coût approximatif $2,635.00

L'ouverture et le nivellement de la rue Arnold, de la rue Dubuc à la rue Niverville.
Coût approximatif.. .. .. .. 2,660.00

L'ouverture et le nivellement de la rue Hill, de la rue Dubuc à la rue Niverville.
Coût approximatif $2,605.00

La construction d'un trottoir en bois de 5 pieds 4 pouces sur le côté Est de la rue DeMeuron de la rue Horace à la rue Eugénie.
Coût approximatif.. .. .. .. $288.75

Par ordre,
J. B. COTE, *Greffier.*

Saint-Boniface, Man.,
le 15 septembre, 1913. 46

LA PREMIERE CANADIENNE
AU NORD-OUEST

Par L'ABBE GEORGES DUGAS

No. 3

(*Suite*)

Il ne s'en tirait pas toujours à aussi bon marché: les sauvages, souvent, prirent des revanches et firent des massacres, dans des petits forts isolés.

Dans une autre occasion, un Fort voisin des Prairies fut le théâtre d'une scène affreuse. Tous les hommes employés au fort étaient partis, un matin, avec des canots chargés de provisions, pour des postes de traite; leurs canots étaient conduits par quatre Canadiens: Montour, Millet, Morin et St-Germain; un Métis nommé Tourangeau suivait les Canadiens dans un petit canot. Dans le cours de la journée, des sauvages campés non loin du fort envoyèrent un jeune Indien au magasin pour y acheter de la poudre. Quand le commis lui eut donné ce qu'il demandait, il lui mit, en badinant, la main sur la tête sans songer que l'enfant prendrait ombrage de cette démonstration familière. Mais à peine de retour à son camp, le jeune enfant tomba malade et mourut avant la fin du jour. Avant de mourir, il dit à ses parents que c'était le commis du Fort qui lui avait jeté un *mauvais sort* en lui mettant la main sur la tête. Pour eux alors, le commis n'était plus qu'un misérable sorcier dont il était prudent de se débarrasser; l'occasion était favorable, vu qu'il était seul dans le fort; il fut décidé qu'on le massacrerait le lendemain matin, et qu'on pillerait les marchandises.

A la pointe du jour, les hommes du camp pénétrèrent dans le Fort, se ruèrent sur le commis et le criblèrent de coups de couteau, puis ils pillèrent le magasin et prirent la fuite vers leur camp.

Pendant ce temps les Canadiens qui étaient partis en canot pour aller porter des provisions, s'en revenaient au Fort, sans soupçonner l'ombre d'un danger. Une vieille métis qui vivait parmi les sauvages, sachant le sort qui attendait les voyageurs à leur retour, tenta de les sauver. Elle alla donc se placer sur une petite île à trois milles plus haut, où les canots devaient passer; elle espérait pouvoir les avertir et les faire retourner en arrière. Malheureusement il était tard quand les canots passèrent à l'île et les Canadiens ne remarquèrent par les signaux donnés par la vieille métis. En arrivant au Fort, les sauvages les massacrèrent et prirent la fuite dans la prairie.

Tourangeau qui était demeuré en arrière avec son petit canot, n'arriva au Fort qu'un jour plus tard, heureusement pour lui.—En descendant de son canot, ne voyant personne sur la côte, il fut étonné du silence qui régnait partout. En pénétrant dans le Fort, il rencontra, étendus par terre, les cadavres de ses compagnons percés de coups de couteau. Fou de frayeur, il court à son canot qu'il pousse au large, et rame à force de bras pour se rendre au Fort voisin—raconter ce qu'il a vu et le danger qu'il a couru.

Il est facile de comprendre qu'un pareil genre de vie offrait peu d'attraits à une jeune Canadienne accoutumée à la vie paisible des campagnes du Canada.

CHAPITRE IV

Qutre ans au Fort des Prairies.—Excursions durant les chasses de l'été.

Durant quatre années consécutives Lajimonière hiverna au Fort des Prairies avec sa famille. Arrivé à ce Fort à l'automne de 1807, il ne retourna à la Rivière Rouge qu'au printemps de 1811, lorsqu'il eut appris que Lord Selkirk y voulait fonder une colonie.

Pendant l'hiver, qui est la saison de la chasse aux fines fourrures, Lajimonière était absent la plus grande partie du temps, pour visiter ses pièges. Nous l'avons dit, il chassait pour son propre compte et vendait ses pelleteries au Fort.

Au printemps, quand les animaux à fourrures ne sont plus de saison, Lajimonière quittait le Fort pour chasser le buffle dans les prairies, ou les animaux dont on n'utilise que le cuir, comme le chevreuil et la biche qui se tiennent dans les prairies, Mme Lajimonière suivait son mari à la chasse de l'été; elle montait à cheval et chevauchait des journées entières comme les plus habiles cavaliers.

A l'été de 1808, Lajimonière s'était campé, avec son ami Bellegrade, sur les bords d'une petite rivière. Celui-ci amenait aussi sa femme à la prairie; c'était une protection pour Mme Lajimonière, car la femme de Bellegrade étant Indienne de la tribu des Cris, n'avait rien à craindre de la part des sauvages dans cette partie du pays. Un jour que Bellegrade et Lajimonière étaient tous deux absents, une bande de sauvages entoura tout à coup la tente où les femmes étaient restées seules. Dès que la femme de Bellegrade aperçut cette troupe, elle saisit dans ses bras l'enfant de Lajimonière et prit sa course vers un bois voisin (elle craignait que les Indiens ne s'emparassent de l'enfant.)

Mme Lajimonière qui n'était pas accoutumée à ces visites, crut qu'on en voulait à sa vie; elle se mit à genoux, prit son chapelet et se recommanda à Dieu, seul secours qui lui restait. Quand le chef de la bande pénétra dans l'ouverture de la tente, il fut étonné du spectacle, nouveau pour lui... C'tait la première fois qu'il voyait une femme blanche, et la posture dans laquelle elle se tenait était bien de nature à le toucher de compassion. Aussi il n'osa pas même entrer dans la tente, se bornant à regarder.

Parmi ces sauvages il y avait un Canadien du nom de Baptiste Letendre, il avait épousé une Indienne et vivait dans la tribu des Cris à la façon des sauvages. En apercevant une Canadienne dans la loge de Lajimonière, il s'empresса de lui adresser la parole en français pour la rassurer: "Je vis parmi ces sauvages depuis longtemps, lui dit-il, je les connais, je suis sûr qu'ils ne vous feront aucun mal. Ainsi ne craignez rien." Ces paroles rassurèrent Mme Lajimonière; cependant, seule au milieu de cette troupe de guerriers à la recherche de quelque ennemi, les heures lui parurent terriblement longues. Son mari ne revint que sur le soir; les sauvages avaient attendu son retour. Il fut étonné en arrivant de trouver dans les environs de sa loge d'aussi nombreux et aussi étranges visiteurs; il crut un instant que sa femme avait été massacrée, et que le même sort l'attendait. D'aussi loin qu'il put se faire entendre il cria à sa femme: "*Marie-Anne, vis-tu encore?*"—"Oui, lui répondit-elle, mais je suis à moitié morte de peur."

Lajimonière connaissait les usages des sauvages, et comme il parlait leur langue, il s'approcha hardiment de la bande, leur donna la main en signe d'amitié, et après avoir fumé le *calumet de paix* avec eux il les pria d'aller camper plus loin afin de laisser reposer sa femme qui était fatiguée et malade.

Les sauvages lui assurèrent qu'ils étaient leur ami et levèrent leur camp pour s'en aller.

* * *

Le lendemain Lajimonière et son compagnon se mirent en route pour se rapprocher du Fort des Prairies.

On était au mois d'août; Mme Lajimonière, à cheval, suivait son mari, portant son enfant emmaillottée et ficelée dans un petit étui en cuir qu'elle laissait pendre d'un côté tanids qu'un autre sac, rempli de nourriture, pendait sur le côté opposé pour tenir l'équilibre.

Deux ou trois jours après son aventure avec les sauvages, elle était dans une grande prairie, fréquentée par des troupeaux de buffles. Tout à coup se présente sur la route une bande de ces animaux. Leur rencontre a pour effet de produire sur les chevaux dressés pour la chasse une excitation qu'on a peine à maîtriser; souvent ils s'élancent à la course malgré les efforts du cavalier pour les retenir. Dans ces circonstances le cavalier court le grand danger d'être lancé sur le sol et foulé sous les pieds des animaux aflolés.

Mme Lajimonière se trouvait montée sur un cheval accoutumé aux courses de la chasse; dès qu'il aperçut les buffles, il prit le mors aux dents et courut sur le troupeau. Embarrassée par les deux sacs qui pendaient sur son cheval, Mme Lajimonière s'attendait à être renversée et broyée. Elle recommanda son âme à Dieu, et se cramponna de son mieux aux crins du cheval en attendant le secours de son mari qui cherchait à la rejoindre. Quand celui-ci, à force de tours et de détours, parvint à la dégager du milieu où elle se trouvait, elle était à la veille de succomber. Il était six heures de l'après-midi, Lajimonière, son ami Bellegrade et les deux femmes se hâtèrent d'aller camper auprès d'une lisière de bois, et quelques heures après l'épouse de Lajimonière donnait le jour à son second enfant qu'elle nomma Laprairie, en souvenir du lieu de sa naissance. Ce fut par une protection toute providentielle qu'elle fut conservée saine et sauve dans cette fonction de la nature si critique pour les autres mères, et qui dans une circonstance aussi étrange eût dû lui causer la mort.

La naissance de son premier enfant à Pimbina n'avait pas été pour madame Lajimonière un jour joyeux; cependant comparé aux circonstances qui entourèrent la naissance du second, c'était une fête brillante. Représentez-vous une pauvre fmme, seule pour ainsi dire, dans un désert immense, à des milliers de lieues de toute civilisaion, sans maison, presque sans abri, et couchée sur la terre pour passer ses jours de maladie. Quel abandon! Mais son repos ne fut pas de longue durée; trois jours après la naissance de son enfant, Madame Lajimonière l'enveloppa de langes, le prit dans ses bras et remonta à cheval pour se rendre au Fort des Prairies. On aurait peine a croire ces choses chez une Indienne. mais quand on sait comment cet'e femme avait été élevée, on ne comprend pas comment elle a pu résister à de telles fatigues.

Lajimonière, son épouse et ses deux enfants demeurèrent au Fort jusqu'au printemps suivant. Au printemps il arriva à Madame Lajimnoière, à la porte du Fort, une aventure étrange. Un matin, de bonne heure, elle était allée puiser de l'eau à la rivière avec une chaudière, et elle avait laissé seuls ses deux enfants. Le dernier né était un charmant petit garçon, au teint frais, yeux bleus et tête blonde, sur lequel la femme d'un Pied-Noir avait jeté un œil d'envie. Pendant l'absence de Madame Lajimonière qui dura une dizaine de minutes, l'Indienne se saisit de l'enfant, le cacha dans une espèce de capuchon formé avec la couverture dont elle s'enveloppait, puis se hâta de fuir vers son camp. En demontant la côte, Mme Lajimonière vit bien l'Indienne qui se sauvait, mais elle était loin de soupçonner qu'elle venait de lui voler son enfant.

A la porte du Fort, elle rencontra l'officier supérieur M. Bird qui lui demanda pourquoi elle avait commis l'imprudence de laisser ses enfants seuls pendant que les Pieds-Noirs étaient campés auprès des murs du Fort. "En voici une, dit-il, qui se sauve avec un enfant, je soupçonne fort que c'est le vôtre qu'elle a enlevé; hâtez-vous de vous en assurer." Il ne lui fallut qu'un instant pour constater que son enfant était disparu et que l'Indienne l'emportait. Alors sans demnader l'aide de personne et n'obéissant qu'à son amour maternel, elle s'élança à la poursuite de la femme Pied-Noir, qui redoublait de vitesse pour lui échapper; enfin elle lui mit la main sur l'épaule en lui criant "*Donne-moi mon enfant que tu m'as volé*". L'Indienne ne comprenait pas les paroles, mais elle comprenait les gestes; comme tous les voleurs, elle voulut manifester de l'étonnement, mais madame Lajimonière ouvrit le capuchon que la voleuse avait eu soin de fermer et elle aperçut son petit enfant qui lui souriait. Voyant son vol découvert et ne pouvant nier son crime, elle fit semblant d'avoir voulu simplement jouer un tour. Elle ne pouvait pas dire qu'il lui appartenait: la couleur de l'enfant la trahissait trop; pour le moment, elle dut renoncer à l'idée d'élevr un petit Canadien pour en faire un Pied-Noir.

CHAPITRE V

MIL-HUIT-CENT-NEUF

Les tristes aventures de l'été précédent n'empêchèrent pas Mme Lajimonière de suivre son mari à la prairie durant l'été de 1809. On s'accoutume à tout dans la vie, même aux misères; elle commençait à s'aguerrir, et ce genre de vie l'effrayait moins qu'au commencement.

Vers la fin du mois de juin, cette année-là, Lajimonière et sa famille étaient campés sur les bords d'un petit lac, où abondait le gibier ailé, qu'il abattait pour se nourrir. Un matin il s'aperçut que ses chevaux lui avaient été volés durant la nuit. Après les avoir cherchés en vain dans les environs, il résolut de pousser ses investigations plus loin du côté de quelque camp sauvage. Il fut absent plusieurs jours en pendant ce temps sa femme restait seule dans sa tente, avec des provisions de viande pour se nourrir. La situation pour elle n'avait rien de rassurant. Si elle était attaquée elle n'avait aucun moyen de se protéger, et il était inutile d'appeler au secours.

Le lendemain, dans le cours de l'avant-midi, une bande de sauvages de la tribu des *Sarcis,* tous armés de flèches et de couteaux, le visage tatoué, comme lorsqu'ils vont en guerre, environnait la tente de Mme Lajimonière; ils étaient à la recherche des ennemis qui, peu de jours auparavant leur avaient massacré plusieurs de leurs guerriers. Déjà ils avaient exercé leur barberie sur les femmes des Canadiens amis de Lajimonière, et ceux-ci n'avaient dû leur salut qu'à la promptitude de leur fuite et à la vitesse de leurs chevaux. Madame Lajimonière es trouvait donc à la merci de ces barbares avides de satisfaire leur vengeance. Ils reconnurent qu'elle n'était pas Indienne et qu'ils n'avaient rien à venger sur elle. Le chef lui demanda où était son mari? Elle lui dit qu'il était à la recherche de ses chevaux et qu'il ne tarderait pas à revenir. "Nous allons l'attendre, lui dirent-ils, nous voulons le voir"; ils attachèrent leurs chevaux et s'étendirent sur l'herbe.

Ce temps d'attente parut long à Mme Lajimonière: cependant elle voulut faire bonne contenance et montrer qu'elle traitait en amis ces guerriers sauvages.

Elle avait dans sa loge une bonne provision de viande; or le moyen d'apprivoiser les Indiens c'est de les faire manger; le plus grand acte de politesse envers un sauvage est l'invitation à un repas copieux. Elle étendit donc de la viande sur l'herbe, puis leur donna un peu de tabac pour fumer au dessert. Les Sarcis furent émerveillés de cette réception et se montrèrent le plus aimable possible pour leur hôtesse.

Vers les cinq heures de l'après-midi Lajimonière arriva avec ses chevaux; il fut fort surpris de la visite qui l'attendait, mais comme il n'aimait pas leur compagnie et que ceux-ci se préparaient à passer la nuit en cet endroit, il leur dit que sa femme était fatiguée, et qu'il allait s'en aller passer la nuit plus loin avec elle et ses deux enfants. "C'est bien, lui dit le chef, mais ne t'éloigne pas; car nous allons attendre ici cinq de nos hommes que nous avons envoyés au Fort; s'il leur arrvie malheur en route tu paieras pour eux de ta tête." Lajimonière s'en alla à quelques milles de distance; fit semblant de camper; mais dès qu'il fut assuré que les Sarcis reposaient, il remonta à cheval avec sa femme pour s'enfuir au Fort des Prairies, il marcha toute la nuit et une partie du lendemain; enfin il arriva sur le bord de la Saskatchewan en face du Fort ; on vint avec une embarcation pour le traverser; il était temps pour échapper au danger, car quelques heures plus tard les Sarcis mécontents d'avoir été trompés se mettaient à sa poursuite; et s'ils l'eussent rejoint ils n'auraient pas manqué de le mettre à mort avec toute sa famille.

Il ne retourna pas à la prairie cette année-là et sa femme continua à demeurer dans le Fort.

L'année suivante, en 1810, Lajimonière fit un troisième voyage à la prairie avec sa femme, mais il fut de courte durée; ce fut dans le cours de ce dernier voyage que Mme Lajimonière donna le jour à son troisième enfant, au pied de la montagne Cyprès. Elle avait appelé son second enfant—Laprairie—parce qu'il était né à la prairie, elle appela *Cyprès* son troisième, qui était une fille, parce qu'elle était née au pied de la montagne Cyprès. Quand celle-ci fut baptisée en 1818 par Mgr Provencher, elle prit le nom de *Marie Josette,* néanmoins, elle fut toute sa vie connue sous le nom de *Cyprès.*

Son second enfant, qui avait failli être volé par une Pied-Noir, continuait, paraît-il, à être un objet d'envie pour les sauvages.

Un jour une bande d'Assiniboines arrivait sur ses chevaux auprès de la tente de Mme Lajimonière.

Le chef de la bande, après avoir regardé le petit Laprairie, s'approcha de sa mère et lui dit qu'il lui offrait le plus beau de ses chevaux en échange; comme on peut le penser, la mère refusa l'offre, mais le chef croyant que, en offrant davantage, Mme Lajimonière consentirait, lui dit: "*prends mes deux plus beaux chevaux* et un de mes enfants en échange."

"Laisse-moi tranquille, lui dit la mère en pleurant, tu m'arracheras le cœur plutôt que mon enfant." Le chef touché de ses larmes n'insista pas davantage et Laprairie resta un petit Canadien.

Cette aventure dans les prairies fut la dernière; l'année suivante Lajimonière prenait le chemin de la Rivière Rouge avec sa famille.

(*A suivre*)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Soumisions

DES soumissions cachetes envoyées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for outbuilding Portage la Prairie Boarding School" seront reçues jusqu'au 30 septembre. 1912, à midi pour l'érection de certaines constructions extérieures en connection avec l'école pension Indienne proposée pour Portage la Prairie, Manitoba.

On peut voir les plans et spécifications à l'office de M. Charles H. Mounsey, architecte à Portage la Prairie et a l'Office Indien, Winnipeg, Man.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant de dix pour cent du montant de la soumission; payable à l'orde du soussigné. Ce chèque sera cancelé si la personne ou les personnes qui soumissioneront refuse le contrat qui leur est offert ou ne termine pas le travail entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

La soumission la plus basse où aucune autre ne sera nécessairement acceptée.

L'insertion non autorisée de cette annonce dans les journaux ne sera pas payé.

J. B. McLEAN,
Asst. Député et Secrétaire.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, 3 Sept., 1912.

Page du Cultivateur

Du danger du deboisement en plaine

(*Suite et fin*)

Effets du déboisement dans la plaine.—Etant donnée la considération précédente, on peut apprécier l'importance des bois dans les pays plats.

En effet, grâce aux bois l'eau de pluie est arrêtée, le ruissellement disparaît, les sources et les cours d'eau ont un débit plus régulier et les points de stagnation ne se montrent pas.

Pour se rendre compte du danger du déboisement, il suffit de se rappeler ce qui vient de se passer en Russie, et ce qu'on observe en Dombes dans les parties qui ont perdu leurs bois. Voici ce que dit M. Fabre, inspecteur des eaux et forêts de la plaine russe:

"Depuis longtemps, en Russie, le monde scientifique se préoccupe de la réduction de l'étiage des grandes artères fluviales de l'Empire, de l'irrégularité de leur régime. La navigation éprouve des difficultés inconnues jusqu'ici. Les fleuves presque tous issus de plaines basses, marécageuses tendent vers le "type torrent"; exhaussement de lit, manque d'eau, crues multiples, violentes, soudaines.

"D'autre part, dans les immenses steppes du Sud-Est, ou sur plus de 900,000 kilomètres carrés, le manteau fertile de Tchernoziora provoque la colonisation et le défrichement du sol, les ravins pullulent aujourd'hui; des gorges, des canons se multiplient a l'infini. Le nombre des petits torrents de la steppe est infiniment plus considérable que celui des torrents alpins: mille pour un, dit-on. La surface soumise au ravinement est mille fois plus étendue que celle des Alpes (Worikoff, Krasnow, etc.)

Dans la craie qui, sous la couverture d'assoide du Tchernozione, constitue la substance de la steppe, les ravins s'entaillent à 10 ou 15 mètres les uns des autres, stérilisant à jamais le sol desséché outre mesure, sous un climat naturellement sec.

Les sources disparaissent, les cones de déjection deviennent légion. Dans les grès friables s'édifient les dunes, les sables ne pouvant pas toujours être entraînés dans les lits fluviaux. Les neiges d'hiver remaniées par les vents secs du pole, sont balayées sans cesse sur ces terrains dénudés; elles s'amassent contre les moindres obstacles, les brisent souvent et leur fusion locale ne peut humecter le sol. D'autre part, on a constaté qu'à égalité de pente, le ruissellement enlève au sol cultivé 60 fois plus de détritus qu'au sol gazonné, si bien que "les déboisements ont produit dans les plaines les plus vastes et les plus horizontales les mêmes effets que dans nos Alpes et nos Pyrénées" (Flahaut.)

Toutes les géographies, tous les explorateurs qui parcourent les plaines russes et les étudient, s'accordent à dire que son climat n'est pas la cause, mais la conséquence de l'absence de forêts.

Aussi, le boisement est seul capable de conserver au sol des steppes son fertile manteau de *Terre Noire*, grâce auquel la Russie restera le "grenier de l'Europe." Préserver de la destruction les ilots de buisson, les lambeaux de bois de la steppe, sera plus efficace que n'importe quel autre moyen pour y retenir l'eau des pluies, accroître dans certaines mesures leur quantité, réduire leur ensablement.

C'est ce que le gouvernement russe a compris. Aussi en ce moment, nous apprend M. Henri, les Russes sillonnent leurs terres noires, leurs 95 millions d'hectares de Tchernozione, de bandes boisées dirigées, les unes est-ouest, les autres sud-nord, découpant ainsi cette mer de blé en de vastes carrés entourés de bois.

En Dombes, si les effets du déboisement n'ont pas été aussi désastreux, c'est qu'on a moins déboisé et qu'on a conservé et même rétabli les étangs; ils y sont cependant sensibles aux endroits où l'on a fait disparaître les bois.

Des sources ont disparu, ou bien ont été diminé sous une proporont été diminuées sous une proportion considérable. Or, l'on sait l'importance de l'eau dans la Dombes où, pendant l'été, on est parfois obligé de faire plusieurs kilomètres pour subvenir aux besoins du bétail. De plus, le ruissellement s'est produit sur une vaste échelle. Les pluies fréquentes et fortes n'étant plus retenues par les forêts, se sont précipitées dans les divières, emportant les principes fertilisants répandus sur le sol.

Mais le danger le plus grand, provient de la formation des mares où l'eau stagné, entretenant une humidité constante et les conditions propices à l'éclosion des anophèles que certains regardent comme les propagateurs de la fièvre paludeene (Blanchard). Comme preuve, je ne citerai que deux exemples:

Dans un domaine d'une cinquantaine d'hectares, des terrains peuplés en taillis et bouleaux ont été dégarnis peu à peu sur une surface de 20 hectares livrés aux bêtes qui ont mangé les moindres rejets. Qu'en est-il résulté? Le fermier a agrandi le parcours pour son bétail, mais les terres ont été transformées en landes stériles, ou poussent des fougères, des genets, des bruyères, et du rozat qui s'est multiplié en de certains endroits de façon à former un feutrage de 20 centimètres. De plus, on a constaté la formation de mares assez nombreuses; de sorte qu'au bout d'une vingtaine d'années, le quart du domaine était improductif.

Au point de vue général, il n'est peut-être aucune preuve plus suggestive des effets désastreux du déboisement que ce qui se passe dans le bassin de la Sereine.

Cette peitte rivière reçoit cependant les eaux d'un bassin peu étendu, mais partie de la côte 320 mètres elle arrive à Montluel à la côte 190 après un parcours de 7 à 8 kilomètres en ligne droite. Or, dans ce bassin dombiste, on a abattu beaucoup de bois et, vers le milieu du siècle dernier on a desséché beaucoup d'étangs qui faisaient l'office de régulateur des eaux.

Les résultats de cette opération double, prévus par MM. Piehat et Casanova n'ont pas tardé de se produire.

Les eaux météoriques arrivant sur un sol dénudé ont rapidement saturé les couches superficielles vant disparaître quepar évaporation lente, elles ont gagné la rivièprivées de leur armature et ne poure en emportant les détritus tenus et amenant des crues subites.

Mais quand des chutes d'eau un peu fortes—ce qui est fréquent dans ce pays—ont lieu, l'eau n'étant plus retenue par la couverture forestière et les étangs, s'est mise à ruisseler, s'est précipité dans la Sereine et a causé a Montlu dans la plaine qui s'étend de là jusqu'au Rhone (4 Kil.) des inondations désastreuses dont on ne veut pas reconnaître l'origine.

J'ai vu les prés, riches et superbes, qui s'étendent sur un mille et demi au-dessous de Montlue, couverts de cailloux roulés par le petit torrent sur des épaisseurs de 60 centimètres et même de plus d'u nmètre. Quel désastre pour tous.

La conclusion de cette longue note est donc facile à déduire. Eviter autant que cela est possible de détruire les bois ou forêts, les défendre avec acharnement contre les incendiaires on contre les déprédateurs de toutes sortes, indépendamment du bénéfice qu'elles présentent pour l'agriculture n'est-ce rien que la réserve immense qu'elles gardent pour l'avenir en chauffage, exploitation à régler avec sagesse, réserve de gibier, d'occasion si utile à l'agriculture, etc.

J'ose espérer que l'exemple tiré des vieux pays et offert à ce noble Canada encore jeune, mais dont on ne saurait avec trop de soins préserver l'avenir produira quelque bien, si nous pouvions éviter à ce pays les tristesses dont la Mère-Patrie se voit accablée dans son sol qui s'appauvrit en bien des provinces par la rapacité et l'incurie de quelqu'un de ses fils.

P. RENAUD,

Membre de la Société d'Agriculture et d'Emulation de l'Ain.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Avis Public

Dans l'enclos de Saint-Boniface, Jeudi, le 4 septembre 1913, deux (2) chevaux :

Un cheval alean, âgé d'environ 12 ou 13 ans, sans marque spéciales.

Une jument baie, avec une barre blanche sur le devant de la tête et du nez, un pied de derrière blanc, une cicatrice sur la hanche droite.

Aucun de ces chevaux n'est ferré, et ils sont tous les deux très maigres.

Ils seront vendus, Lundi, le 22 Septembre, 1913, à midi, si non réclamés avant cette datte.

JAS. THOMSPON,
Gardien de l'enclos.



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le et après le 3 Octobre, 1913, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 32, Rang 6, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg, 10 septembre 1913.

L. RANKIN, Agent.

46-48

SONNET A L'AUTOMNE

Cette pièce de poésie contenait, la semaine dernière, plusieurs erreurs; et nous croyons devoir la publier de nouveau, dans son texte corrigé.

Le pâle automne, avec ses gris nuages,
Efface au ciel les teintes du printemps,
Et les oiseaux, sur l'aile des autans
Auront bientôt déserté nos bocages.

De nos grands bois les jaunissants feuillages
Vont tapisser les chemins et les champs;
Puis emportés par le souffle des vents,
Ils s'en iront pourrir sur quelques plages.

Pauvre saison! n'as-tu que des tristesses;
Non; dans ton sein tu portes les richesses,
Qu'un long été te jette à pleine main.

Ainsi de nous; au printemps du bel âge,
Va succéder la vieillesse demain.
Sachons cueillir de l'été l'héritage.

L'abbé GEO. DUGAS.

La Vie a la Campagne

(*La Libre Parole*)

Les articles sur la campagne et sur les vacances étaient autrefois la grande actualité à cette époque de l'année. Il y a quelques semaines, avec le temps maussade et pluvieux qu'il faisait partout, on aurait eu l'air de narguer le lecteur en traitant cette question. Mais il n'en est plus de même maintenant, puisque, sans être magnifique, le temps est devenu à peu près possible et a eu raison des dernières hésitations des amateurs de villégiatures.

La campagne et le rôle qu'elle a joué est intimement liée à l'histoire de la société française.

Même parmi la génération de 1830, où le pittoresque et le lyrisme constituaient la note dominante, la campagne n'inspira à beaucoup d'hommes illustres que de l'aversion et des railleries.

Pour Roqueplan, les seuls arbres du boulevard des Italiens existaient un peu, et, dès qu'il les perdait de vue une minute, il tombait dans le désespoir et se hâtait de revenir.

Esprit absolument abstrait, Emile de Girardin regardait comme des monomanes les gens qui s'amusent à contempler un chêne; il fut indigné quand on lui parla de la possibilité d'avoir un jardin dans son hôtel. Les seules feuilles qui comptaient pour lui étaient les feuilles publiques, sur lesquelles on développe ses idées.

Il céda un jour à des instances amicales et consentit à aller passer un mois dans je ne sais quel château. Il s'ennuyait tellement de n'avoir plus d'article à faire qu'il écrivit là le *Supplice d'une Femme.*

M. Thiers n'a été pris du goût de la campagne qu'à l'heure où l'homme s'agite déjà sans savoir trop ce qu'il veut devant cette poursuite vague de la Mort qu'il sait prochaine.

Malgré tout, je persiste à croire que la campagne est salutaire et bonne pour l'intelligence et pour l'âme.

Presque tous les grands hommes d'État, qu'on supposerait assez indifférents à la poésie, ont aimé la campagne. C'est à la campagne que Richelieu se recueille, avant de prendre ces terribles résolutions que contresigne le bourreau.

C'est à la Malmaison, où le printemps s'éveille déjà sous le soleil indécis de mars, que Bonaparte, iritable et fiévreux, arpente son cabinet pendant qu'on juge le duc d'Enghien; c'est là qu'on vient lui annoncer que tout est fini!

Quand le prince de Bismarck voulait voir bien clair sur l'échiquier européen, au temps où il comptait encore pour quelque chose dans le monde, c'était à Varzin qu'il se réfugiait, et c'est à l'ombre des sapins centenaires qu'il méditait ses plus vastes entreprises.

La campagne, qui donne un calme momentané aux hommes d'Etat encore mêlés aux agitations du moment, assure la paix définitive à ceux qui, lassés ou vaincus, se sont retirés sous leur tente.

Quel spectacle plus magnifique que celui de M. Guizot, vivant comme un patriarche au Val-Richer, jugeant les actes des générations disparues du haut de l'expérience qu'il a acquise dans le difficile maniement des hommes et dictant à sa fille cette *Histoire de France racontée à mes petits-enfants,* où tant d'éloquence se mêle à tant de simplicité.

Qui ne se plairait à regarder Berryer, le fougueux orateur, descendant dès l'aube dans ses jardins d'Angevilliers et admirant ses roses odorantes!

Je m'étonne qu'on n'ait point songé à réunir dans une publication spéciale toutes les maisons souvent plus que modestes la veille, et devenues tout à coup illustres, quand la gloire les a habitées, ces lieux dont on ignorait le nom et qui, maintenant, sont connus de tous.

Qui se souviendrait de Turculum, si Cicéron n'y avait eu une villa pleine de chefs-d'œuvre, où la contemplation de ses Hermès à tête dorée le consolait des vicissitudes de la politique? Qui penserait à Tibur, si Horace ne l'avait chanté tant de fois?

De quelle lumière même l'étude de ces demeures privilégiées n'éclairerait-elle pas la manière de voir et de sentir particulière à chaque époque, la façon dont le génie se développe, selon l'heure à laquelle il vient au monde. Au dix-septième siècle, où le sentiment de la Nature existe à peine, le séjour à la campagne n'implique guère l'idée de rêverie. On s'éloigne de Paris, ou pour *se mettre en retraite,* ainsi qu'on le disait dans ce temps-là, ou pour faire bombance librement. Maison religieuse ou *maison de bouteilles,* il n'y a guère de milieu.

C'est dans la maison religieuse que Racine va se retrmper dans ses longs séjours à Port-Royal. C'est la maison de bouteilles que Boileau, Molière, La Fontaine, Chapelle vont chercher à Auteuil, pour y faire ces longs repas où tout le monde a envie de se noyer au dessert.

Au dix-huitième siècle, la campagne prend une importance exceptionnelle. C'est Ferney, ce sont les Charmettes, c'est Ermenonville, le château de Sceaux, Cirey. Ici l'on aime; là on s'embusque pour se mettre en circulation les écrits qui bouleverseront la vieille société. L'imagination peut se promener à son gré, de la maison aux volets verts où Rousseau soupire, au château seigneurial dans lequel Voltaire exerce, sans sourire, ses graves fonctions de bailli ou de seigneur de village.

De nos jours, Saint-Point et Milly, la Vallée-aux-Loups et Nohant sont célèbres. Guernesey et son rocher font partie de l'histoire de Victor Hugo. Qui séparerait le nom de Mme de Staël du souvenir de Coppet?

Encore une fois, la campagne, qui n'est qu'une affire de mode pour quelques-uns, est une nécessité intellectuelle pour les artistes et les penseurs.

Ce n'est que là que les esprits dévastés, comme on s'exprimait au dix-septième siècle, par le tumulte et l'agitation de la capitale, peuvent se reprendre en quelque sorte, s'équilibrer, se juger dans la sérénité de leur intelligence et la sévérité de leur conscience. Celui qui n'a pas aimé la campagne aura pu mener un grand bruit sur la terre, dégager beaucoup de mouvement autour de lui, il n'aura pas été vraimnet grand. Qui n'a point cherché Dieu dans le brin d'herbe ne l'a jamais cherché en réalité, c'est-à-dire a toujours été incapable de le comprendre...

EDOUARD DRUMONT.

Le Tour du Monde en Quatre-vingts Jours

Un de nos confrères américains, M. John Henry Mears, du *New-York Sun,* vient, nous annoncent les journaux, de battre le record du tour du monde, en 35 jours, 21 heures, 40 minutes.

Parti de New-York le 2 juillet, il arrive à Fishguard, en Angleterre, le 7 juillet, passe à Paris, le 9 juillet, à Berlin, le 10 juillet, à Moscou, le 12 juillet, arrive à Kharbine (embranchement du Transsibérien), le 21 juillet; passe par la Corée, atteint Yokohama et revient par le Canada, Victoria et Saint-Paul à New-York.

Le record précédent appartenait à notre confrère André Jager-Schmidt, d'*Excelsior,* qui, sur le même itinéraire, mais avec une variante par Vladivostock, mettait 39 jours et 19 heures. M. André Jager-Schmidt battait lui-même le record de Gaston Stiégler, du *Matin,* qui, à une époque où le Transsibérien n'était pas achevé, mit 63 jours. Stiégler s'était proposé de battre le fameux record, resté légendaire, à tous les sens du mot, de Philéas Fogg, le héros du *Tour du Monde en 80 jours,* le célèbre roman de Jules Verne.

Je n'ai plus peur d'attrister mes compatriotes. Ils sont dépossédés de leur "record." Je vais donc leur révéler que, jamais, non jamais, ils n'ont ni fait le tour du monde, ni encore moins battu le record de Philéas Fogg.

"Comment, vont-ils s'écrier! Nous sommes partis les uns de Paris, les autres de New-York comme Philéas Fogg était parti de Londres, nous avons fait le tour de la machine ronde, puisque, partis par l'est, nous sommes rvenus par l'ouest, et comme nous avons fait ce voyage en moins de temps que Philéas Fogg et Passe-Partout, nous avons battu leur record."

Si vous admettez cette définition, si faire le tour du monde consiste simplement à partir dans l'ouest pour revenir dans l'est, il vous faut admettre :

1. Que le tour du monde ainsi compris peut se faire sous toutes les latitudes, c'est-à-dire aussi près du pôle que vous voudrez;

2. Que la question de distance ne compte pas.

En effet, ni Stiégler, ni Jager Smtih, ni Mears ne sont descendus jusqu'à l'équateur, et aucun d'eux n'a couvert les 40,000 kilomètres, qui, si je ne m'abuse, font bien le tour du monde.

La distance théorique couverte par eux n'est, en effet, que de 26,000 kilomètres, et la distance couverte effevtivement ne dépasse pas 30,000 kilomètres.

Il est aisé de se rendre compte de la cause.

La terre est une sphère. Nous appelons pôles deux points opposés spéciaux, par lesquels passe son arc de rotation, mais, en réalité, il y a autant de pôles possibles que l'on veut à la surface de cette sphère, si l'on définit pôles les deux points par lesquels un diamètre perce la surface du globe.

Il en résulte donc que pour faire le tour du monde, c'est-à-dire de la sphère, il faut passer par deux pôles quelconques, ou par l'antipode du point d'où l'on est parti. De la sorte ôn a fait le tour du globe, et on a accompli 40,000 kilomètres.

Sinon, ainsi qu'un coup d'œil jeté sur la carte ci-jointe le fera comprendre, il est aisé de voir que plus on s'approche du pôle, et plus la distance diminue pour revenir au point de départ, en montant toujours soit vers l'est, soit vers l'ouest.

Arrivé au pôle même, si l'on admet cette définition du tour du monde, un explorateur n'a plus qu'à pivoter sur lui-même, soit de l'est à l'ouest, soit de l'ouest à l'est, et en moins d'une seconde il aura fait le tour du monde, puisqu'en une seconde il sera parti vers l'est, par exemple, et revenu par l'ouest sans avoir changé de direction.

Ne croyez pas d'ailleurs que ce soit là simple conjecture et ne dites pas: "Après tout, même en ne considérant ce tour du mnode que pour ce qu'il est, c'est-à-dire un voyage circulaire autour du pôle, il n'en reste pas moins vrai que c'est le voyage circulaire le plus court qui ait été accompli."

Quelle erreur serait la vôtre! Dans son voyage au pôle Sud, le hardi Norvégien Amundsen, afin de s'assurer à lui-même qu'il avait bien poussé jusqu'au pôle, dont il est trs difficile d'estimer la position vèritable, encercla le point fatal dans une espèce de quadrilatère qu'il parcourut en tous sens et dont il fit le tour au cours des trois jours qu'il passa au pôle Sud.

Si l'on admet la définition actuelle du tour du monde sans tenir compte des latitudes et de la distance parcourue, ce qui est le cas pour nos recordmen, Amundsen aurait donc fait officiellement le tour du monde en 72 heures, ce qui bat de loin tous les records existants.

Et officieusement, au pôle Nord, le commandant Peary faisait de même.

Mais alors, dires-vous, Philéas Fogg n'a pas fait, lui non plus, le tour du monde. Parti de Londres, en effet, c'est-à-dire à 51o de latitude nord, il est loin de descendre, comme il le devrait, à 51o de latitude sud. Le point méridional le plus extrême du fameux voyage est, en effet, Singapour, sur l'Equateur. Néanmoins, avec les détours, il arrive à 40,000 kilomètres. Géographiquement, ce n'est pas le tour de la terre; kilométriquement, c'est une distance égale.

Pour battre so nrecord, il fallait donc passer par les mêmes points, c'est-à-dire Paris, Suez, Bombay, Calcutta, Singapour, Hong-Kong, Shanghaï, Yokohama, San-Francisco, New-York. Or cette ville est, avec Yokoham,a le seul point commun des itinéraires, et l'un a 10,000 kilomètres de moins que l'autre.

Trois chiffres montreront l'économie de parcours. La terre est divisée, on le sait, en 360 degrés qui passent tous par les pôles. A l'Equateur, chaque degré de longitude a 111 kilomètres 111. Au pôle, cette distance est réduite à zéro. Philéas Fogg, en descendant à l'Equateur allongeait donc de toute façon son chemin. Pour le raccourcir le plus possible, il suffisait de passer le plus possible au Nord. A la latitude de 45o (qui est celle de Bordeaux et qui est au sud de l'itinéraire moderne), les degrés de longitude n'ont plus que 78 kilomètres, et le tour de la terre n'est plus que de 27,000 kilomètres au lieu de 40,000.

Battre le record dans ces conditions n'atteste dons pas le perfectionnement des moyens de communication, mais la diminution du trajet. Jamais un cycliste détenteur du record du tour de piste de 333 m. 33 n'a estimé qu'il battait de ce fait le record du tour de piste de 500 mètres.

La vérité c'est qu'à l'heure actuelle, avec le déplacement des lignes de paquebots et si l'on exige de suivre exactement l'itinéraire de Philéas Fogg, c'est-à-dire de traverser l'Inde et de naviguer de Calcutta à Singapour, puis de prendre la même ligne Yokohama-San-Francisco qui aujourd'hui dessert Honolulu, on a bien du mal à mettre moins de 65 à 70 jours.

Quant au véritable tour du monde, à moins de passer par les deux pôles, ce qui serait quelque peu difficultueux, ou de suivre l'Equateur, il faudra passer par les antipodes.

Pour établir le record en partant de Paris il faudra donc passer en Nouvelle-Zélande, et c'est seulement quand le canal de Panama, terminé, aura ouvert une voie nouvelle aux navigateurs qu'on établiera le véritable record du tour du monde. Jusqu'ici, en partant de Paris, il faut passer par le sud de l'Amérique, et c'est un voyage qui ne dure guère moins de trois mois.

En dépit des apparences, on n'a encore jamais fait le véritable tour du monde en 80 jours.—(*Le Journal.*)

GEORGES PRADE.

NOTICE
Rural Municipality of Ritchot

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot, and to me directed, and under his hand and the corporate seal of the said Municipality, and bearing date the seventh day of September, 1913, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Thursday, the Twenty-third day of October, A.D., 1913, at my office, in the village of St. Norbert, at the hour of Two o'clock in the forenoon, proceed to sell by public auction the said lands for the arrears of taxes due thereon with costs :

Description	Acres	Arrears	Costs	Total
Lot 60 St. Norbert, outer 2 miles	896 24	$60 59	50	$ 61 09
Lot 61 St. Norbert, inner 2 miles	99 80	76 92	50	77 42
Lot 61 St. Norbert, outer 2 miles	96 26	60 59	50	61 09
Part West of Westerly Branch of La Salle River in the outer 2 miles, Lot 62 St. Norbert	32 52	19 87	50	20 37
Lot 65 St. Norbert, inner 2 miles	105 80	80 39	50	80 89
Lot 143 St. Norbert, outer 2 miles	82 39	78 82	50	79 32
Lots 4 & 8 Plan 1571, Subd. Lot 151 St. Norbert	9 80	10 79	50	11 29
Lot 5 Plan 1571, Subd. Lot 151 St. Norbert	5 88	9 73	50	10 23
Part outer 2 miles East C.P.R. Lot 181 St. Norbert	10 00	497 27	50	497 77
Lot 196 St. Norbert, inner 2 miles	106 71	96 36	50	96 86
Lot 196 St. Norbert, outer 2 miles	94 65	67 67	50	68 17
Lot 197 St. Norbert, inner 2 miles	99 06	89 65	50	90 15
Lot 197 St. Norbert, outer 2 miles	94 65	67 62	50	68 12
Lot 198 St. Norbert, inner 2 miles	98 00	89 41	50	89 91
Lot 198 St. Norbert, outer 2 miles	93 75	66 97	50	67 47
Lot 199 St. Norbert, inner 2 miles	97 76	93 12	50	93 62
Lot 199 St. Norbert, outer 2 miles	82 85	65 35	50	65 85
Southerly 4 chains Lot 233 St. Norbert	70 25	72 85	50	73 35
Lot 246 St. Norbert	116 00	67 02	50	67 52
Lot 247 St. Norbert	114 00	64 31	50	64 81
Lot 248 St. Norbert	125 00	70 34	50	70 84
SE¼ & E½ of SW¼ 1, 9, 3 East	236 00	162 21	50	162 71
SW¼ 25 & N½ of NW¼ 24, 8, 3 East	240 00	129 52	50	130 02
NE¼ & N½ SE¼ 36, 8, 3 East	234 00	139 12	50	139 62

Dated at St. Norbert, this 8th day of September, A.D., 1913.

G. T. LANDRY, *Secretary-Treasurer.*

PARALYSE ET INCAPABLE DE MARCHER

Les "Fruit-a-tives" Guérissent Radicalement un Marchand du Nouveau-Brunswick.



M. ALVA PHILLIPS

Bristol, N.B., 25 juillet 1911.

"Je ne saurais trop faire d'éloges des "Fruit-a-tives", car ce remède, m'a sauvé la vie et il m'a redonné la santé, lorsque j'avais abandonné tout espoir et après que les médecins eurent échoué dans leurs tentatives pour me faire du bien. J'eus une attaque de paralysie en mars 1910 et cela me laissa incapable de marcher ou de m'aider et la constipation des intestins était terrible. Rien ne me soulagea et j'étais malheureux sous tous rapports. Je pris alors "Fruit-a-tives" pour la constipation et non seulement ils me guérirent de cette terrible maladie, mais graduellement ce remède aux fruits fortifia mes nerfs et guérit réellement la paralysie. En prenant des "Fruit-a-tives", je devins de plus en plus fort, au point que la paralysie et la faiblesse me laissèrent. Je suis bien, de nouveau, et je me tiens à mon magasin tous les jours." ALVA PHILLIPS.

50c la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai, 25c. Chez les marchands ou envoyé sur réception, du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

La Conquete de l'Air

UNE CHUTE VOLONTAIRE DE 817 PIEDS

En plein vol, un aviateur quitte son monoplan et se laisse tomber en parachute.

Cette expérience, qui peut avoir de précieuses conséquences, pour la sécurité des voyageurs aériens, a été accomplie par l'aviateur Pegoud, sur l'aérodrome de Châteaufort.

Voici, sur cette expérience sensationnelle, des renseignements complets:

A 4 heures de l'après-midi, heure fixée pour la tentative, les curieux s'étaient massés sur le plateau qi domine la vallée de Châteaufort. C'était, en effet, en cet endroit, que Pégoud devait se laisser aller hors de son monoplan. 4 h. 30 arrivent, puis 5 heures, puis 6 h. 30 et nul aéroplane n'apparat à l'horizon. On s'informe et l'on apprend alors que les gendarmes soucieux de l'arrêt préfectoral qui interdit toute expérience pouvant présenter un réel danger pour celui qui la tentait, s'opposaient à ce que l'aviateur prît son envol. La discussion entre le pilote et les représentants de l'autorité dura plus d'une heure. Enfin, les braves gendarmes, sur les injonctions du maire de la commune, voulurent bien laisser Pégoud libre de ses actes, en l'avertissant toutefois que contravention lui serait dressée s'il réalisait son équipée aérienne.

Une contravention! C'était là chose sans importance. Aussi Pégoud donn-t-il l'ordre à ses mécaniciens de mettre l'hélice en branle. Mais voilà bien une autre affaire: l'hélice fonctionnait mal. Il fallut la changer. Opération qui demande de longs instants. La nouvelle hélice une fois posée, ce fut au tour du moteur de faire des siennes.

Ces menus incidents eussent pu décourager un homme moins tenace que Pégoud, mais Pégoud, qui est le calme personnifié, attendit que le moteur voulût bien fonctionné, ainsi que tout moteur qui se respecte. Bien lui en prit. A 7 heures moins le quart, le monoplan s'élevait et, malgré le vent qui soufflait en rafale et le faisait tanguer violemment, il vint tout aussitôt planer au-dessus de la vallée de Châteaufort.

Linstant—est-il besoin de le dire—était angoissant pour tous. Seul, le pilote, menu point noir dans l'atmosphère déjà obscurcie, semblait ne pas se douter du danger qu'il courait. N'avait-il pas une confiance absolue en l'engin de sauvetage dont il allait faire usage?

Soudain, alors qu'il se trouvait à 817 pieds environ au-dessus du sol, on le vit lever le bras en un geste d'énergie décisive et presque aussitôt, les deux palans maintenant le parachute s'ouvrirent et furent lancés au loin. Puis l'appareil, mû cependant par le moteur que Pégoud avait seulement ralenti, piqua du nez et se rapprocha de la terre avec une rapidité foudroyante.

LACHEZ TOUT!

Une même pensée naquit en l'esprit de tous: le parachute, le parachute! On souhaitait qu'il se déployât vite, oh! bien vite, tant on craignait de voir tout à l'heure, dans quelques secondes, l'homme et l'aéroplane venir se briser sous les yeux des spectateurs impuisants. Et, comme s'il eût compris ce muet appel qu'on lui adressait, le parachute, immense dôme de soie, s'élargit sous la poussée d'un vent brutal, et, doucement, mollement, emmenant avec lui l'être qui lui avait confié sa destinée il descendit vers le sol. Un bouquet de bois, situé parmi les dépendances du château de Geneste, appartenant à M. Quesnel, reçut l'homme et l'engin. C'est là que, quelques minutes après, on vint délivrer le brave pilote qui, souriant, fumait un cigare, tandis que ses jambes nerveuses, étreignaient vigoureusement le tronc moussu d'un vieux chêne.

Quant au monoplan, lui contrairement à ce que l'on pensait, sa chute ne devint précipitée seulement alors qu'il se trouvait à 165 pieds de la terre ferme. Auparavant, soit que le vent l'eût retenu soit que son moteur qui, rappelons-le, n'avait pas été arrêté, l'eût actionné, il se maintint dans son plan, puis s'éleva, pour tomber enfin et se relever à nouveau ainsi qu'un oiseau blessé ou inquiet l'aurait pu faire.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W W. UNSWORTH, Emerson, Man.

A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlement du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loewenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 17ième jour de Juin A. D. 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

26-49

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

M. Jules Grymonpre

C'est notre plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Jules Grymonpré vient d'entrer au *Manitoba* comme assistant-rédacteur.

M. Grymonpré est notaire, mais c'est aussi un journaliste de métier. Avant de venir au Canada, il a collaboré à divers journaux et revues de France. Et nos lecteurs apprécieront l'élégance et la variété de ses écrits. Notre journal a fait une bonne acquisition.

Chez Nous et Autour de Nous

Une marque de progrès :
Le Conseil de Ville de Stonewall vient de défendre dans les limites du village les cloches à vache. Ça avance.

Plusieurs membres du Conseil de Winnipeg, ainsi que le Commissaire des Utilités Publiques, ont visité de nouveau Shoal Lake, qui sera la source du grand aqueduc inter-municipal. Des invitations avaient été faites aux conseils des municipalités voisines. Parmi ceux qui ont pris part à l'excursion, mentionnons: Son Honneur le maire Berry, MM. l'échevin Cusson, l'échevin Guilbault, l'échevin Kenney, l'ex-Maire Bleau et le Magistrat de police Turenne, de Saint-Boniface, le préfet Wilson, de Saint-Vital, le maire Watt, de Transcona, le préfet Manning, de Fort Garry, le préfet Bannatyne d'Assiniboia.

Les contribuables de la municipalité d'Assiniboia se sont voté samedi dernier une nouvelle école de $125,000 aux abords de Winnipeg.

Le C.P.R. est à construire, pour les fins de son approvisionnement d'eau, une nouvelle écluse sur la rivière LaSalle, à Starbuck.

M. l'abbé Kesseler vient d'être nommé l'un des vicaires de la cathédrale.

Une succursale de la banque des Marchands va être établie à Starbuck le 21 du courant.

Il y a eu session de la Cour de Comté à Saint-Boniface, jeudi dernier. Il y avait 51 cas sur la liste.

La semaine dernière, un employé des grands marchands de grain de Winnipeg donna du pied dans la rue contre un lourd paquet sonnant l'argent. Il se rendit à la Banque Impériale et compta $14,000! Il notifia immédiatement le chef de police et annonça qu'il remettrait l'argent à quiconque prouverait en être le propriétaire à la satisfaction du chef de police et du gérant de la Banque Impériale. La Banque du Commerce réclama le montant le lendemain et on le lui donna.

Question.—Qu'est-il arrivé de l'employé qui a laissé échapper le paquet?—(*Free Press.*)

La spéculation à Brandon est plutôt active. On attribue cela aux projets du Grand Tronc et au nombre de onstructions qui se font à Brandon cette année. A Winnipeg, à Saint-Boniface et dans les environs il n'y a pas de spéculation à proprement parler, mais on constate tous les jours que l'offre et la demande se font de manière régulière et que ceux qui ont besoin de construire n'en sont pas empêchés par la rareté de l'argent.

L'exposition agricole de Headingly a pris fin samedi. Il y avait là mille personnes. Mentionnons les cultivateurs de Hadingly, Stonewall, St. Jamse, Saint-Charles, Saint-François-Xavier, etc.

La nouvelle a circulé la semaine dernière que le prix du charbon serait porté à $12.00 la tonne. Les marchands se sont hâtés de contredire cette rumeur. Nous paierons comme d'habitude $11.00 la tonne.

Il a aussi été question que le prix du bœuf augmenterait. La Swift Canadian Company a nié la chose et en a profité pour dire que désormais l'Ouest n'aurait plus à importer la viande des provinces de l'Est, mais pourrait se suffire à lui-même.

John S. Johnson, le secrétaire de la Chambre du Commerce de Saskatoon, vient de disparaître. On le soupçonne d'avoir emporté avec lui une partie des fonds dont il avait la garde.

Vingt-deux compagnies avec une capitalisation totale de $1,659,000, ont été incorporées dans la Saskatchewan durant le mois d'août.

M. Bruce Walker, le Commissaire d'Immigration pour la province, est d'opinion qu'il y aura cet hiver de l'ouvrage en abondance pour tout le monde dans les provinces de l'ouest. Les compagnies de chemin de fer, les cultivateurs, les entrepreneurs de toute sorte ont de gros travaux en perspective et il leur faudra toute l'aide qu'ils pourront se procurer.

Le gouvernement provincial vient d'acquérir deux terres, l'une à Carberry, l'autre à Virden, dans le but d'y établir des fermes modèles. Ces fermes modèles font grand bien dans les districts où on les établit.

La législature de l'Alberta est en session depuis hier.

Le gouvernement fédéral vient de décider que tous les travailleurs qui veulent faire leur entrée pour Homestead dans la district où ils sont employés peuvent de par droit obtenir congé des cultivateurs ou des propriétaires de moulins à battre. Ceci paraît un bon règlement.

M. J. A. Bonin, de cette ville, vient de faire l'acquisition du Reno Hôtel à Winnipeg.

Le Sanitorium des Tuberculeux de Ninette contient à l'heure actuelle quatre-vingt-douze patients. Les médecins disent que le Sanitorium de Ninette a déjà opéré des guérisons nombreuses et que l'institution produira les meilleurs résultats.

La population scolaire de Port Arthur a augmenté de soixante-quinze pour cent durant les derniers trois ans. C'est une nouvelle preuve du développement de cette ville. Port Arthur et Fort William, voilà deux jumelles dont vous nous direz un mot dans, mettons, dix ans d'ici.

Les cultivateurs du sud de l'Alberta menacent les travailleurs de l'Est de les "boycotter" complètement, vu les salaires exorbitants que ces travailleurs demandent.

C'est, depuis hier, convention, à Winnipeg, des hôteliers du Canada.

Lundi prochain commencera dans les salles de la Maison-Chapelle un bazar au profit de l'œvre des Révérendes Sœurs Oblates dans la paroisse de Saint-Charles. Les dames de Saint-Charles et les dames de Saint-Boniface s'occupent de ce bazar avec un égal entrain et le public est convié à participer à cette œuvre.

George Graff, employé de la banque Union dans Winnipeg Nord, s'est tué accidentellement dimnache soir en faisant de la vitesse dans une automobile. Un pneu se brisa à un moment où la machine allait à une allure très rapide; la voiture chavira et Graff fut broyé dans le désordre. Ses compagnons, quatre en tout, ont été arrêtés jusqu'après enquête.

On annonce la mort à Victoria de M. Frank E. Clark, l'un des pionniers de cette province, ancien journaliste.

Windermere, le correspondant du *Telegram* à Londres, prétend que ce sont les marcahnds financiers de Glasgow et Manchester qui fourniront à Winnipeg l'argent nécessaire à l'aquedue de Shoal Lake.

Il est question d'établir un grand magasin départemental d'un million de dollars à Régina.

Les Petits Frères de Marie ont pris la direction des écoles de garçons dans les villages de Saint-Pierre et de Sainte-Anne des Chênes. Il y en a trois dans chaque paroisse. Ces mêmes Frères enseignaient déjà avec grand succès au collège de Saint-Boniface et à Saint-Norbert. — *Les Cloches de Saint-Boniface.*

Le nouveau manège de Saint-Charles coûtera environ $520,000. La maison Carter-Halls-Aldinger aura charge de cette entreprise.

Un autre bon point pour la ville de Winnipeg :
Elle vient de défendre dans les théâtres de vues animées de Winnipeg la reproduction des allées et venues de Harry K. Thaw, à Coaticook et à Sherbrooke.

M. le docteur Jeannotte, médecin des Artisans Canadiens-français, et Mme Jeannotte; M. le notaire et Mme Crépault, de Montréal, sont en visite à Winnipeg et à Saint-Boniface depuis vendredi.

M. W. O. Fleury, jeune homme âgé de 17 ans, s'est noyé au Lac Dauphin en chassant le canard.

Sir Wm. McKenzie, président du C.N.R., est à Winnipeg depuis samedi.

MM. J. A. Marion, J. Bourgeault et V. Battley ont représenté la Chambre du Commerce de Saint-Boniface à la convention des Chambres du Commerce, la semaine dernière, à Winnipeg.

Voici l'auotmne avec sa sécheresse des champs et des bois. Un journal de Winnipeg fait à ce sujet les remarques suivantes:

Chaque homme qui allume un feu, chaque fumeur, chaque individu qui se sert d'une allumette peut devenir une menace quand il est dans les bois ou les champs à cette saison de l'année—alors que tout est sec et inflammable. Il convient d'être prudent; de voir à ce que tout reste de feu soit éteint quand on lève le camp; de faire bien attention de ne pas décharger sa pipe au hasard; de ne pas jeter son cigare ou sa cigarette sans regarder. De grands feux partent par de si simples causes, par des actes de légèreté ou de manque d'attention; ça coûte au pays annuellement de grosses sommes en propriétés détruites et en forêts brûlées.

Un train du Grand Tronc a frappé, vendredi, un char électrique, à Edmonton. L'accident s'est produit à une jonction assez élevée. Quatre personnes ont été sérieusement blessées.

On s'attend à ce que le Grand Tronc construise immédiatement sa ligne de Brandon à Weyburn. La ligne de chemin de fer d'Edmonton à la Rivière La Paix avance rapidement. Le district de la Rivière La Paix est une contrée qui se développe très rapidement.

La banque du Commerce achève l'édifice qu'elle se fait construire à Transcona. La Banque du Commerce allant à Transcona, c'est un bon signe.

Mr. Robert Grymonpré, dessinateur au Grand Tronc Pacifique, fils aîné de Monsieur J. Grymonpré, Notaire à Saint-Boniface, vient de quitter une très jolie situation pour aller faire son service militaire en France. Son absence sera de plus de deux ans. Ses amis de l'Union Nationale Française de l'Ouest lui ont offert un superbe cadeau avant son départ.

Nous avons annoncé, la semaine dernière le passage du R.P. Fox, S.J., au collède de Saint-Boniface; or le R.P. Fox, est professeur de philosophie au collège; il a enseigné cette même classe pendant une dizaine d'années au collège Loyola, à Montréal.

Cette semiane au Théâtre Walker, "The Rainbow," par H. Miller, une comédie jouée dans les grands théâtres de New-York; il y aura matinée samedi; la semaine prochaine, trois premiers soirs, "Julius Caesar"; fin de la semaine; "The Country Boy."

Winnipeg est maintenant le plus grand marché à grains de toute l'Amérique du Nord. Il s'y est manipulé, en 1912, 238 millions de minots de grains de tous genres.

Le nombre des employés du Pacifique Canadien est de 85,000, et le salaire mensuel qui leur est payé atteint le mnotant de $4,300,000.

M. le docteur Geo. Beauchamp, de Montréal, frère de M. P. E. Beauchamp, de cette ville, est en visite au milieu de nous.

M. J. A. Richard, de Montréal, était de passage ici la semiane dernière.

La tempête de mardi dernier a causé quelques dommages dans la province. A Swan Lake, elle a renversé une maisonnette dans laquelle s'étaient abrités plusieurs travailleurs, et trois hommes ont été blessés.

Le village de Weyburn est incorporé en ville. Son Honneur le Gouverneur Brown a présidé aux cérémonies d'inauguration. Des télégrammes ont été reçus du très Honorable R. L. Borden, de sir Wilfrid Laurier, de l'Honorable M. Roche, etc.

Sir Rodmond vient d'être nommé lieutenant-colonel honoraire du 106ème régimnet.

La municipalité de Saint-Vital se propose de demnader au gouvernement provincial de l'aider à construire un pont sur la rivière Rouge, près du Collège Agricole. La municipalité de Saint-Vital, d'après un rapport publié dans les journaux la semaine dernière, a aussi l'intention de demander à la ville de Saint-Boniface d'unir à notre aquedue deux tuyaux de distribution qui alimenteraient d'eau une partie de la municipalité; ce serait en attendant l'aquedue inter-municapal du Greater Winnipeg.

A cette réunion du conseil de la municipalité il a aussi été question de célébrer par un congé civique l'arrivée du tramway électrique dans Saint-Vital.

Le gouvernement Provincial se propose, dit-on, de nommer une femme inspecteur des manufactures à Winnipeg. On sait qu'un grand nombre de femmes sont employées dans les manufactures, et la nomination suggérée paraît par conséquent opportune.

M. H. T. Gussow, botaniste du Dominion, estime que les cultivateurs canadiens perdent chaque chaque année par la rouille des grains une somme qui va jusqu'à quinze millions de piastres. La machine à battre est le pire agent distributeur des germes de cette maladie du blé. M. Gussow croit que le nettoyage de la machine n'est pas suffisant et que les autorités provinciales devraient passer une loi rendant obligatoire la fumigation de la machine chaque fois qu'on l'emploie sur un terrain nouveau.

La ville de Winnipeg offre de vendre de l'électricité à la ville de Portage-la-Prairie.

On se propose à Winnipeg de faire une redistribution complète du district qui a pour frontières les rues Kennedy, Balmoral, l'avenue du Portage et l'avenue Broadway. La redistribution des rues proposées donnera un boulevard de 160 pieds de large, allant de l'avenue du Portage à l'avenue Broadway. Ce sera une splendide avenue pour les nouveaux édifices du gouvernement. La Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le futur magasin se trouve dans ce dictirct, favorise beaucoup, dit-on, l'entreprise. Il y a déjà une couple d'années qu'on travaille à ce projet et la réalisation en parait maintenant prochaine.

M. Alvin K. Godfrey vient d'être nommé président du Winnipeg Grain Exchange. Voilà un homme qui va avoir de quoi s'occuper avec l'énorme mouvement du blé de cette année.

M. Télesphore Girardin, de La Salle, s'est fait une blessure à la jambe gauche mercredi dernier en sautant à bas d'un buggy, son cheval ayant pris le mors aux dents. Il est à l'hôpital de Saint-Boniface sous les soins du Dr Peatman.

La société anti-tuberculeuse de Winnipeg a tenu sa convention la semaine dernière.

La récolte totale des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sera de 200,000,000 de minots de blé.

M. W. N. Davidson, propriétaire de *L'Albertan*, journal de Calgary, vient d'épouser Mademoiselle Ethel Hayden, qui faisait fonction de rédacteur des "Echos Mondains' du' journal.

Les inspecteurs de la Santé à Winnipeg ont fait condamner, la semaine dernière, différents marchands qui vendaient des biscuits couverts de mouches et autres jolies choses. Plus la ville grossit, plus il devient important de surveiller la marchandise qu'on nous vend comme nourriture.

Hier au soir avait lieu au Sacré-Cœur la première partie de cartes de la série organisée par les Dames de Ste-Anne. Les heureux gagnants furent Mme Létourneau et M. F. J. Latourelle; prix de consolation Mme Cazeneuve et M. Christian Martel. Un délicieux goûter fut servi. Ces parties se continueront tous les mardi soir à 8½ hrs. p.m.

PETITES ANNONCES

On demande une servante, bons gages, pas d'enfants. S'adresser à Madame Gauvin, Bloc du "*Manitoba.*"

Chambres garnies à louer. S'adresser au No. 189 Ave. Provencher, Saint-Boniface.

Maison à louer, 7 chambres, $18.00 par mois, sur la rue Youville. S'adresser à Guilbault & Cie., rue DesMeurons.

On demande une srvante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 46-j.n.o.

Garçon actif demandé pour conduire une voiture à lait, doit connaître le français et l'anglais. S'adresser à la City Creamery, Ltd., 284 Pritchard, Winnipeg. 46-48

Maison à louer, $16.00 par mois, No. 26 rue Aulneau. S'adresser au No. 28 rue Aulneau, Saint-Boniface. j.n.o.

A Louer.—Deux logis avec poële électrique. Deux magasins pouvant servir de boutique de barbier ou restaurant, coin des rues Hamel et Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. S'adresser à François André, No. 147 rue de la Morénie, Saint-Boniface. Tél. Main 6125. 46-47

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tél. Main 604.

M. C. F. DeGagné annonce à ses amis et au public de Saint-Boniface qu'il ouvre au No. 44 Avenue Provencher, un salon de Barbier Coiffeur. Tout est neuf et de première classe. N'oubliez pas l'adresse, voisin du *Manitoba.*

—Maison à louer, No. 154 rue Des Meurons. S'adresser à M. J. A. Charette.

Une demoiselle demande de la couture à la maison. Ouvrage garanti. S'adresser à Mlle Rose Charron, No. 470 due DesMeurons, Saint-Boniface. 44-46.

Perdu la semaine dernière une chaise (fauteuil) de la rue Notre Dame à la rue Masson. Une récompense sera payée à la personne qui la rapportera à nos bureaux.

On demande une servante. S'adresser à Madame Beaubien, No. 119 rue Donald, Winnipeg.

On demande une servante, chez Madme J. P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg.

Une bonne servante trouvera immédiatement de l'emploi chez Mme Ed. Guilbault, au No. 52 Lavérndrye.

On demande une servante. S'adresser à Mme W. Ledoux, No. 202 rue Horace, Norwood.

Pour blanchissage, repassage et réparation d'habits, adressez-vous au No. 16 rue d'Orsennens, Saint-Boniface. 45-46

On demande du lavage et repassage, spécialité: robes et blouses, mousselines. S'adresser au No. 26 rue Ritchot, Saint-Boniface. 45-48

Maisons à vendre ou à louer.—Trois jolies maisons, bien bâties, grandes et chaudes. Les fils pour la lumière électrique vont être posés dans ces maisons immédiatement.

Sur la rue Prosper, près des rues Marion et Archibald.

A louer pour seulement $15.00 par mois. Prix d'achât : $3,000 dont $500.00 comptant, et la balance en paiements mensuels faciles.

S'adresser:
MODERN CONSTRUCTION AND INVESTMENT LTD.
814-816 Bâtisse Banque Sterling,
Coin des rues Portage et Smith,
Winnipeg.
Téléphones: Main 3499-3151.
46-49

Vive la France ! Vive les Francais !

Ce fut une fort jolie et fort intéressante soirée que celle de l'Union Nationale Française de l'Ouest lundi soir. Nos amis les Français savent bien faire les choses, et ils sont des hôtes exquis.

Il sortira beaucoup de bien de cette réunion parce qu'elle est l'affirmation chez la société d'un désir de marcher de l'avant plus vigoureusement que jamais; parce qu'elle a fait se rencontrer des compatriotes désireux de faire plus ample connaissance les uns avec les autres et de s'entr'aider; parce qu'elle a permis aux autres nationalités canadienne-française, métisse et belge d manifester leur sympathie et leur estime aux Français de France.

M. Buffet débuta par un aimable discours de bienvenue et lut des lettres de M. le Consul André et de Son Honneur le Maire Berry.

M. Jules Grymonpré, président d'honneur de l'Union suivit M. Buffet et définit clairement le rôle de paix, d'entente et d'harmonie de la Société parmi tous les fils de la vieille mère-patrie.

Prirent successivement la parole : L'Hon. Joseph Bernier, Secrétaire-Provincial; M. Roger Goulet, président de l'Union Nationale Métisse; M. S. J. Dussault, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; M. Auguste Van Horenbeeck, président du Club Belge; M. L. A. Derome, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg; M. J. A. M. de la Giclais, ancien président de l'Union Française; M. A. Potvin, M. le docteur Lechance, M. Collon, M. Meusnier, M. Cazeneuve, M. Bleau, ex-maire, M. Guilbault représentait la municipalité.

Ces discours, éloquents, plein d'entrain, charmnats, furent longuement et très sympathiquement applaudis par l'auditoire nombreux et fort intéressé. De ces discours chez Français, Belges, Canadiens-français et Métis se dégage une pensée de fraternité intime, de solidarité sous toutes ses formes, d'amitié profonde. Il en résultera beaucoup de bien. Nous sommes tous des frères disait un orateur, et c'est le meilleur résumé qu'on puisse donner de ces discours.

MM. Cazeneuve, Boutal et Geo. L'Evêque accompagnés par un pianiste de talent, M. A. Crawford, firent entendre de jolies chansons. Notons aussi une alerte et pimpante déclamation par M. Gerbaut. Et à chaque instant retentissaient dans la salle les airs de la *Marseillaise* et de *O Canada!*

Le comité de réception fit circuler des cigares et des rafraîchissements pendant toute la veillée.

Club des Bicyclistes Belges

Dimnache prochain 21 septembre le Club des Bicyclistes Belges donnera son premier pique-nique annuel sur la terre de Monsieur Théophile Nuytten, Springfield road.

Cette petite association de date toute récente a déjà donné quelques preuves sérieuses de vitalité qui font bien augurer de son avenir.

Lors de la célébration de la St.-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, leur groupe nomrbeux et bien discipliné fut grandement admiré dans les rues de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Il y a une dizaine de jours, au parc de l'exposition, les membres du club ont enlevé neuf prix sur douze et samedi dernier, dans la course de dix milles, le Belge Hoflok a remporté le 3ème prix. Il nous a dit ne pas vouloir en rester là car il est bien décidé à enlever à la première occasion le championnat bicycliste du Manitoba.

Eclipse de Lune

OBSERVEE AU COLLEGE LUNDI, 15 SEPTEMBRE

Les philosophes avaient bien promis d'observer l'éclipse totale de lune qui devait commencer à 4 hrs. 52 minutes, lundi matin. La veille au soir, il pleuvait.—Eh bien, dirent-ils, nous nous consolerons, en dormant de ne pas voir l'éclipse.—Le matin, au petit jour, un des astronomes amateurs s'éveilla, la lune brillait au firmament. Elle imprimait en argent sur le plancher du dortoir l'image de la fenêtre.—Vite l'éclipse!

Il était cinq heures.—L'éclipse était commencée. On court à la lunette astronomique. La lune déjà baissait sur l'horizon de l'ouest, audessus de Winnipeg. Une ombre épaisse couvrait la partie supérieure du disque argenté. Une vaste tache d'encre aux bords nettement circulaires descendait sur la lune. Au moyen de la lunette armée d'un grossissement de cent soixante fois, on voyait bien cette ombre couvrir successivement les montagnes et les cratères de la lune.

Le grand cratère Tycho dont l'intérieur forme une cuve de 17,000 pieds de profondeur fut surtout intéressant à observer. Son sommet s'entoura d'un anneau d'ombre longtemps avant qu'il ne disparut. Ainsi, pendant l'éclipse, les montagnes commençaient à s'obscurcir par le sommet avant que l'ombre n'envahit la plaine.

Un faible segment de la lune restait encore visible et il était près de six heures. A ce moment, O. Allaire avait l'œil à l'instrument. Il leva la main pour signifier que la lune était disparue, au même moment que les autres observateurs la virent aussi s'évanouir, à l'œil nu. L'éclipse était totale. Il était six heures moins deux minutes. La lune éclipsée totalement se couchait un peu après six heures.

Des observateurs situés sur la côte du Pacifique ont pu observer sa réapparition. Ce phénomène n'était pas visible pour nous.

Nos philosophes étaient cependant satisfaits. Ils avaient commencé la journée sur la lune, ils devaient la continuer dans un travail plus terre-à-terre—et peut-être plus utile.—Allez à vos leçons, préparer votre classe.

COPERNIC.

Le Maire de New-York

Le maire Gaynor de New-York est mort mardi dernier à bord du Baltic, paquebot de la ligne White Star, qui avait quitté New-York pour Liverpool deux jours auparavant. Le maire défunt sera ramené à New-York à bord du Lusitania.

L'Immigration au Canada

M. J. Obed Smith, officier supérieur de l'immigration d'Angleterre en Canada, est en ce moment à Ottawa. Il dit que ce sera la ligne de conduite du gouvernement, cet automne et cet hiver, de se confiner exclusivement aux immigrants qui se proposent de cultiver la terre.

L'Hopital General de Winnipeg

Nous lisons dans les *Cloches de Saint-Boniface*, et approuvons à deux mains l'article suivant :

—Les directeurs de l'hôpital général de Winnipeg ont récemment demandé au Bureau des Commissaires qu'un règlement,—autorisant la ville à leur fournir $275,000 pour solder la dette encourue par la construction de deux nouvelles ailes et l'extinction d'uncautre de $60,000 figurant à leur budget depuis plusieurs années—, soit proposé à l'approbation des contribuables. Les directeurs ont même fait part de leur intention de confier leur œuvre à l'administration municipale en raison des difficultés insurmontables qu'ils trouvent à recueillir les fonds nécessaires pour la soutenir, mais, comme l'a fait remarquer avec justesse l'un des Commissaires, ce remède serait pire que le mal, attendu que l'administration de l'hôpital coûterait encore plus cher et que les particuliers cesseraient de donner pour une œuvre municipale. Le règlement sera d'abord présenté au Conseil et ensuite aux contribuables. Ces difficultés, sans cesse grandissantes qu'éprouve l'hôpital de Winnipeg, montrent tout le mérite de nos bonnes Religieuses de Saint-Boniface qui réussissent toujours, grâce à leur dévouement et à leur économie, à équilibrer leur budget et à dvelopper leur institution.

Reception

Madame la Présidente et le Conseil des Dames Patronnesses recevront, dimanche le 21 septembre de quatre à six heures, dans la Salle Leclerc, au bénéfice de Mademoiselle Lemieux, candidate pour le bazar qui ouvrira lundi soir à la Maison Chapelle.

Tout le monde est cordialement invité à cette réception. Plateau à la porte pour collection.

DECES

On annoce le décès, mardi dernier, de Donat, enfant âgé de neuf mois, de M. et Mme Conrad Gauthier, 178 rue LaVérendrye, Saint-Bonifce. L'enfant a été inhumé dans le cimetière de Sainte-Agathe.

On annonce le décès de Maurice, enfant âgé de un mois, de M. Julien Mager, de Saint-Vital. Les funérailles ont eu lieu vendredi à la cathédrale.

On annonce le décès de Lucie-Agnès, enfant de M. et Mme M. Lavallée, de Saint-Vital. Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale lundi dernier.

Monsieur et Mme J. Chabot, de Saint-Boniface viennent de perdre leur jeune enfant âgé de sept mois. A la famille éplorée nous envoyons nos plus sincères sentiments de condoléances.

Le Doyen du Clerge Canadien

Le doyen d'âge et d'état de service du clergé canadien, le vénérable Père Damase Dandurand, O.M.I., a célébré vendredi le 12 du courant le 72ième anniversaire de son ordination à la prêtrise. Il compte 94 années d'existence depuis le 23 mars dernier.

Premier Canadien entrée dans l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, le P. Dandurand a fourni une remraquable carrière de missionnaire et d'administrateur.

Le R. P, Dandurand qui est entouré de la vénération de toute notre ville voudra bien accepter nos respectueuses félicitations.

Les Suffragettes

Il nous vient de Londres une histoire!

Il y a des suffragettes au palais de Buckingham. Ces dames se mêlent de discuter même jusque dans les anitchambres royales ! Plusieurs "ladies" ont dû donner leur démission. C'est grâce à ces suffragettes de serre-chaude que les suffragettes de la rue ont pu téléphoner au roi lui-même... Le numéro du téléphone royal n'est pas inscrit dans l'almanac du public. Il n'est connu que des membres de la famille royale et des fonctionnaires strictement employés au téléphone du palais de Buckingham. Cependant après force démarches une suffragette a réussi à connaître ce numéro secret. Il advint que le roi se trouvait dans sa bibliothèque. Quand Sa Majesté s'aperçut qu'une suffragette *lui causait*, il dit simplement: "I cannot talk to you" et il ferma le téléphone. Il fit faire ensuite une nquête pour découvrir l'indiscret ou l'indiscrète qui avait donné ce numéro de téléphone. Jusqu'à présent, on ne sait pas. On sait seulement que des démissions, volontaires ou exigées, se sont produites.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.